LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°39 AUTOMNE - HIVER 2021**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

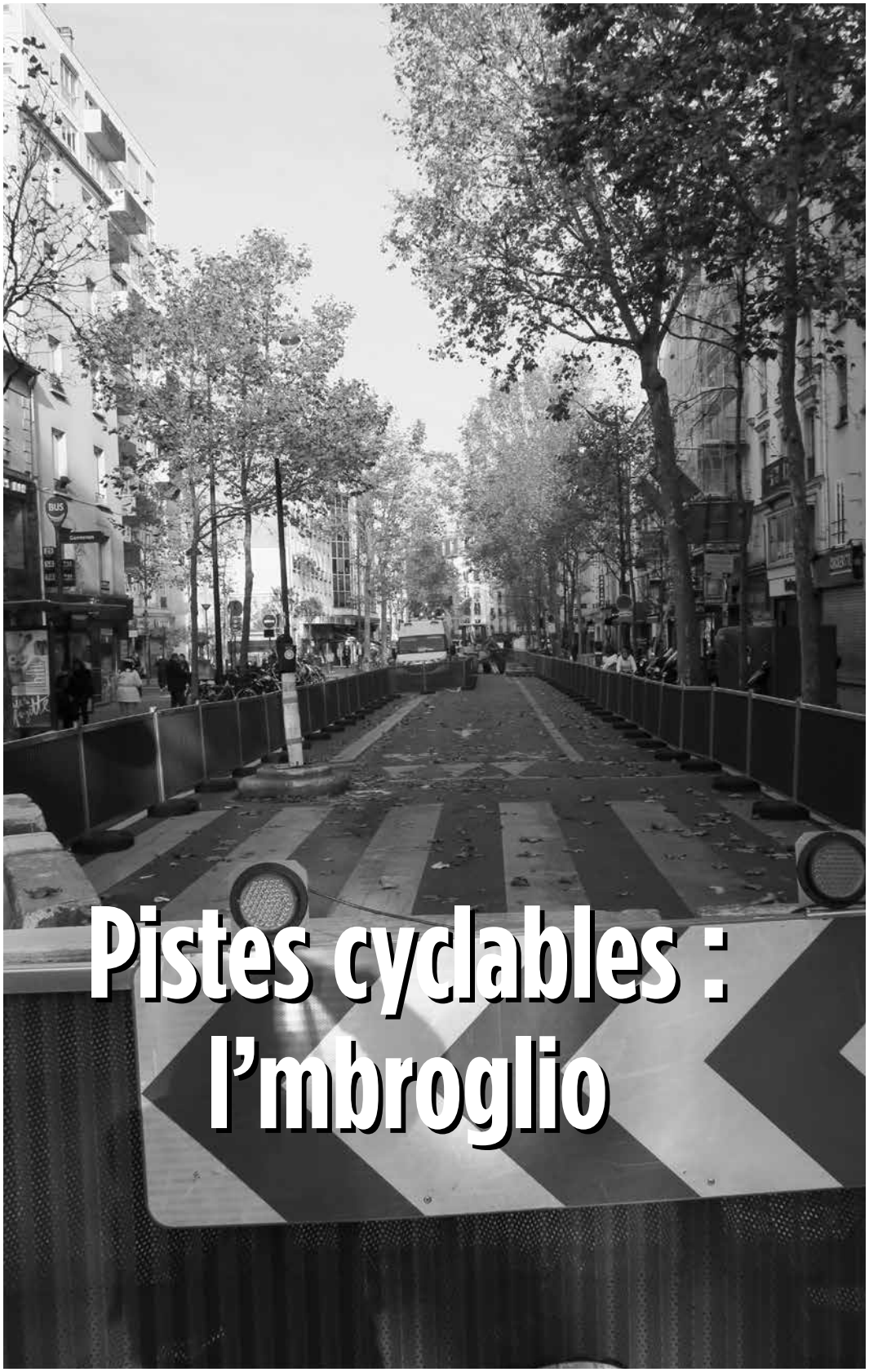

Pistes cyclables : l'mbroglio

HISTOIRE
L'origine des noms des rues de notre quartier

PIÉTONISATION
La rue Biot rendue à la circulation

AMÉNAGEMENTS
Une nouvelle entrée au cimetière de Montmartre

BUDGETS PARTICIPATIFS
Recul des votants pour l'édition 2021

NOTRE QUARTIER
Découvrir les petits squares des Grandes Carrières

instantanés

RUE DAVY : LES RETROUVAILLES…

Le 18 septembre 2021, il y eut des retrouvailles rue Davy.
Le 18 septembre 2021, il y eut du soleil et des regards complices.
Après une année blanche, ou noire plus exactement, les amitiés furent au rendez-vous et la rue Davy revêtit une fois encore sa tenue de bal.
Jonchées de livres en veux-tu en voilà, chalands, flâneurs, chineurs, faux bouquinistes mais vrais amoureux, gamins courant au milieu de la chaussée.

Il n'y avait pas un nuage, il n'y avait plus une voiture ce jour-là rue Davy.
Le sourire malicieux de Desnos, poète à l'honneur, planait au-dessus de nos têtes et ses vers bousculeurs d'académies tournoyaient dans le bleu du ciel, plus légers que la plume, tandis que flûtes et guitares résonnaient tour à tour d'un bout à l'autre de la rue.
Ce fut en cet instant suspendu que nous nous mîmes à rêver.
Nous nous mîmes à rêver que Desnos était encore vivant, que le camp de Terezin n'avait jamais existé.
Nous nous mîmes à rêver que la poétique de la rue Davy pouvait peser sur le monde… sur le monde ?
Non, il est bien trop fort.
Sur le Pays ? Non, il est bien trop lourd.
Sur la Ville alors ? Non, elle est bien trop grande.
Eh bien, sur le quartier ? Oui, peut-être.
Et nous rêvâmes de nouveau à une pérenne métamorphose de la rue, devenue « zone de rencontres » où le piéton serait roi, avec l'aménagement tant attendu du trottoir des numéros pairs, végétalisé avec réflexion, goût et intelligence, et qui verrait refleurir les pas-de-porte… et la vie de quartier.
Nous rêvâmes d'une vieille rue commerçante à qui l'on offrirait une nouvelle jeunesse avant qu'il ne soit trop tard.
Nous rêvâmes que nos élus étaient à l'écoute.
La fête du livre aura 20 ans en 2022. Quel beau cadeau d'anniversaire si nos rêves devenaient réalité !
Un grand merci à tous les fidèles de la rue Davy et à tous les rêveurs.
A l'an prochain !
BRUNO GODARD, ANIMATEUR DE L'ASSOCIATION « DU CÔTÉ DE LA RUE DAVY »

SOMMAIRE

→ ÉDITORIAL
• Le temps du mépris.....p. 3
→ DÉCLIC SUIT LES DOSSIERS
• Fin de la piétonisation rue Biot.... p. 4
• La réhabilitation de l'entrée du métro La Fourche s'enlise.....p 4
• Bd Bessières : NOC42 veut réinventer les usages..... p. 6
• Les plantations de la placette des 37/39 avenue de Clichy abandonnées par la DEV..... p. 6
• Parcours des Impressionnistes : chronique d'un retard annoncé… p. 6
→ DANS NOTRE QUARTIER
• Cimetière de Montmartre : une nouvelle entrée rue Ganneron !....p. 8
• Résultats en demi-teinte pour les budgets participatifs.....p. 9
→ TRANSPORTS
• De la coronapiste provisoire à la piste cyclable XXL..... p. 12
• Un habitant raconte son quotidien de piéton ! ..... p. 15
→ AMÉNAGEMENTS
• Stream Building : le couteau suisse de la porte de Clichy.....p. 16
→ ESPACES VERTS
• Grandes Carrières : d'un square l'autre..... p. 17
→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE
• A la découverte des noms des rues du quartier des Epinettes..... p. 19
• Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 24

RUE DAVY : LA MÉTAMORPHOSE…

Si une hirondelle ne fait pas le printemps, il semblerait pourtant que, par petites touches, la rue Davy reprenne des couleurs. En témoignent la bonne santé de la placette aménagée au croisement avec la rue Guy Môquet, les deux jolies réalisations des foyers de jeunes travailleurs (il aura fallu du temps mais le résultat est là ! - photo de gauche), la vitrine toute pimpante du chaisier, le grand bac de plantes installé au croisement de la rue Lacroix.
Cette montée en gamme espérée par les riverains et l'association « Du côté de la rue Davy » semble en train de se réaliser.

éditorial

LE TEMPS DU MÉPRIS

Dans une précédente livraison de ce Journal, il y a juste un an, nous avions titré l'éditorial « Ubu à Paris ? » On notera le point d'interrogation. Indulgence sans doute excessive car, depuis cette date, le royaume du père Ubu prospère.
Le 15 novembre, avec un minimum d'informations, les travaux destinés à matérialiser le nouveau tracé des pistes cyclables et des nouvelles voies de circulation ont commencé avenue de Clichy, entre la place et La Fourche. Ils seront poursuivis sur l'avenue de Saint-Ouen. Les pistes cyclables installées le 15 juin 2020 sans concertation, et présentées alors comme temporaires, sont désormais institutionnalisées.
Pourtant, s'il y a eu dans nos quartiers deux réunions publiques, quinze mois après l'installation de ces « Coronapistes », il n'y a pas eu de vrais débats. Quand des riverains, dénonçaient les effets induits des coronapistes – embouteillages, tintamarre, pollution, jusqu'à loin des avenues de Clichy et de Saint-Ouen, rue Vauvenargues ou rue Damrémont comme dans l'ensemble du secteur –, quand étaient évoqués les retards dont sont victimes les bus et leurs passagers, tellement plus nombreux que les cyclistes, les représentants de la mairie de Paris, sourds à ces remarques, campaient sur leurs certitudes. Pour eux, le tout-vélo à Paris – et ces mégapistes traversant nos quartiers – représente nécessairement le Bien et le Bonheur des Parisiens. Pourquoi répondre à ceux qui ne l'ont pas encore compris ?
On croit bien avoir entendu cette interpellation de la salle : *« Vous êtes des croyants »* ! Quand des élus se refusent à tout vrai débat, probablement persuadés d'incarner la Vérité, désireux sans doute de faire le bien pour ces gens qui n'ont pas encore trouvé la Voie, on se dit que, si la croyance peut être une belle chose parfois, à force de certitudes, on risque de glisser de François d'Assise à Torquemada.
Tout ceci au nom d'une majorité électorale très relative. Le parti à qui la maire de Paris a confié la transformation de la voirie a récolté au premier tour des élections municipales 59 649 voix et a atteint le score mirifique de 4 % des inscrits.
Et on apprend que ces travaux sur l'avenue vont durer trois mois. Des barrières ont été installées partout. Un flot de véhicules motorisés s'engouffre sur l'avenue, ignorant le modeste panneau qui annonce, au carrefour avec la place de Clichy « Déviation à 300 m ». Alors qu'à cet endroit, l'attention des automobilistes est accaparée par les piétons qui traversent, les vélos qui grillent les feux rouges et les trottinettes qui déboulent à toute vitesse. De fait, 200 mètres plus loin, le flot des véhicules est détourné sur l'étroite rue des Dames. Jusqu'où puisque la rue des Batignolles est fermée pour travaux en face de la mairie du XVIIe ? Certains, pour y échapper, tentent un demi-tour aventureux. Embouteillages, pollution là encore. Pauvre bilan carbone ! Et cela devrait durer jusqu'à mi-février !

> Quand des élus se refusent à tout vrai débat, persuadés sans doute d'incarner la Vérité, on risque de glisser de François d'Assise à Torquemada.

Les responsables qui en ont eu l'initiative se sont-ils déplacés pour constater les dégâts causés par un chantier souvent désert alors que tout devrait être mis en œuvre pour accélérer les travaux ?
Ces responsables auraient pu interroger les piétons comme nous le faisons : dit familièrement, ils n'auraient pas été déçus.
Ce qui n'aurait malheureusement sans doute pas suffi à ébranler leurs croyances.
Ubu cycliste ? Qui sait qu'Alfred Jarry, le créateur du Père Ubu, traversa la vie sur son vélo « Clément luxe 96 » et qu'il publia de nombreuses chroniques vélocipédiques ?
Alors, après Ubu roi, Ubu enchaîné, Ubu sur la butte, Ubu cocu, un Ubu cycliste ?
Précisément, en 2011, un éditeur a publié sous ce titre un recueil des écrits vélocipédiques de Jarry.
Sinon, on peut préférer « Le temps du mépris ».
C'est du Malraux.

DÉCLIC 17 | 18

LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18
N°39 - AUTOMNE-HIVER 2021
Tirage : 4 000 ex. Prix : 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Conseil d'administration : **Vito d'Alessandro, Sebastian Brillout, David Chapotin, Michel Lebondidier, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin (président), Ignace Manca, Pierette Mani, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

• Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés • Photos : déCLIC 17/18
• Crédits photographiques : déCLIC 17/18, sauf mention contraire
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
• Impression : Imprimerie Corlet - 14110 Condé-sur-Noireau
• Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

déCLIC 17/18
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org
Facebook : Déclic17/18

Déclic 17/18 suit les dossiers !

APRÈS PLUSIEURS ESSAIS D'HORAIRES DE PIÉTONISATION – LE SOIR D'ABORD, PUIS EN JOURNÉE –, LA RUE BIOT VIENT D'ÊTRE RENDUE À LA CIRCULATION. UNE DÉCISION SALUÉE PAR LES RIVERAINS QUI SOUHAITENT BÉNÉFICIER DU CALME AUQUEL ILS ONT DROIT. ET QUI ÉTAIT CONFISQUÉ PAR UNE FRÉQUENTATION BRUYANTE ET NON RESPECTUEUSE DE LEUR ENVIRONNEMENT !

FIN DE LA PIÉTONISATION DE LA RUE BIOT

Piétonniser la rue Biot est une idée ancienne. Notre association l'avait défendue en son temps. De même que l'idée de rendre piétonne les samedis et dimanches matins la rue des Moines. Nous avions alors réalisé une enquête de terrain qui montrait que, si les habitants étaient, dans leur immense majorité, favorables à cette initiative, les commerçants affichaient leurs réticences craignant une chute de la fréquentation de leurs boutiques.

Les temps ont bien changé et, aujourd'hui, ce sont les commerçants, ou plutôt certains d'entre eux – les bars et restaurants – qui la plébiscitent. Et les riverains, échaudés, qui la redoutent !

Car d'autres piétonisations – il suffit de se rendre un soir à la Bastille ou rue Montorgueil pour s'en convaincre – ont montré les travers de la suppression de la voiture : généralisation des restaurants et autres bars entraînant une mono activité commerciale et, en corollaire, présence de fêtards jusqu'à une heure avancée de la nuit avec leur cortège de bruit et de déchets. C'est pourquoi, nous avions accueilli avec réticence la décision de rendre piétonne la rue Biot le soir à partir de 18 heures et jusqu'à 22 heures. D'autant plus que la proximité avec la rue des Dames devenue une « rue de la soif » nous incitait à la prudence. Le résultat ne s'est pas fait attendre et les adhérents de déCLIC 17/18 ont fait part de leur difficulté à vivre au calme et nous ont demandé de faire cesser ces nuisances. Qui s'accompagnaient à l'époque d'un non-respect des règles sanitaires.

La piétonisation en journée (de 10 à 18 heures) n'aura pas duré. En cause, les nuisances provoquées par la surfréquentation des bars et des restaurants.

Le sujet a même été abordé lors d'un comité de quartier Batignolles (auquel déCLIC 17/18 participe). De nombreuses voix s'étaient alors élevées pour réclamer, au nom des riverains, leur droit au sommeil. Décision avait été alors prise de modifier les horaires et de rendre la rue piétonne en journée de 10 à 18 heures, *« idéale en journée pour les promenades et le déjeuner mais maintenant le calme en soirée »*, selon la mairie. Une décision matérialisée par la mise en place d'un panneau et de barrières pendant les heures de fermeture.

C'était sans compter sur les modifications de la circulation avenue de Clichy et la création à la hussarde des « Coronapistes » *(voir notre article page 12)*. Obligés d'emprunter la rue Hélène pour libérer la portion de l'avenue de Clichy entre La Fourche la place, les véhicules autres que les bus, taxis et autres véhicules prioritaires se sont vus contraints d'emprunter la rue Lemercier puis la rue Biot pour se rendre à la place de Clichy. La fermeture de la rue Biot a détourné ce trafic vers la rue des Dames puis la rue Darcet entraînant une augmentation du temps de trajet, des embouteillages et une pollution accrue.

C'est dans ce contexte que, le 1er octobre dernier, des adhérents de déCLIC 17/18 de la rue Biot étaient reçus avec l'association « Droit au sommeil 75017 » en mairie par des élus du XVIIe. Ils y ont fait part de leur mécontentement.

Mais c'est lors d'une réunion publique, organisée le 26 octobre dernier à la mairie du XVIIe, que les élus ont pu mesurer à quel point l'exaspération des riverains était grande. Les protestations relayées dans une pétition, une enquête diligentée par la mairie auprès des riverains et des utilisateurs, tout concourrait à revoir ce dispositif.

Rendre la rue aux piétons. Une fausse bonne idée en période de pandémie de Covid en particulier à cause des risques de contamination due à la proximité des clients des bars qui enlèvent leur masque pour consommer.

ASSURER LE BON VIVRE ET LA QUIÉTUDE DES HABITANTS

C'est ainsi que Geoffroy Boulard, maire du XVIIe et Paul Hatte, référent du Comité de quartier des Batignolles ont décidé de revenir sur cette décision. Et de rendre la rue aux voitures, se réservant d'accorder ponctuellement le droit de piétonniser la rue pour des événements *« dans un cadre réglementé par la mairie d'arrondissement »*, précise la municipalité. *« Il avait été décidé de changer d'horaire la piétonisation mais cette option n'avait pas semblé répondre suffisamment à notre souci d'assurer le bon vivre et la quiétude des habitants »*, déclarait Paul Hatte dans une information aux membres du Comité de quartier des Batignolles.

En saluant cette décision, formons le vœu qu'au printemps 2022, à la faveur de la réouverture des terrasses éphémères annoncée par la mairie de Paris, l'éphémère devenant saisonnier – pour combien d'années ? – les trottoirs de la rue Biot ne soient pas à nouveau confisqués par les maxi-terrasses avec, dans la foulée la re-fermeture de la rue Biot, au prétexte de protéger les piétons évincés des trottoirs.

IDIR MASSON

LA RÉHABILITATION DE L'ENTRÉE DU **MÉTRO LA FOURCHE** S'ENLISE

LA RÉHABILITATION DE L'ENTRÉE DU MÉTRO LA FOURCHE EN FER FORGÉ FAÇON LIGNE NORD-SUD EST BLOQUÉE DANS LES ARCANES ADMINISTRATIFS. QUAND UN BEAU PROJET RISQUE DE S'ENLISER DANS LES SABLES DE LA MAIRIE DE PARIS.

Le projet d'effectuer la réhabilitation de la sortie du métro La Fourche, ce bunker en béton érigé sans idée et sans goût en 1964 après qu'un bus ait embouti la sortie du métro en ferronnerie érigée en 1911 dans le style Art Déco, lancé il y a plus de dix ans, toujours été un de nos chevaux de bataille.

Régulièrement, les élus des XVIIe et XVIIIe arrondissements nous disaient soutenir notre demande, particulièrement en période d'élections. Nous décidons donc de la présenter dans le cadre des budgets participatifs : rénovation à l'identique 1911, ferronnerie et grès Bigot.

Elle est finalement adoptée à l'automne 2019 recueillant 987 voix des seuls résidents du XVIIe, un beau score.

La RATP s'associe à notre projet, mettant sur la table une somme conséquente. Il faut dire que la RATP, dans une étude, jugeait la sortie tout-béton *« hors standard métro parisien, peu valorisante et à l'identification peu explicite »*, précisant *« qu'il est souhaitable de préserver une cohérence d'ensemble du réseau »*.

Depuis, nous n'avons qu'à nous féliciter de la qualité de nos contacts avec la RATP où une équipe travaille sur le projet autour de l'ingénieure en charge du dossier.

COMMENT OPÉRER UN VERSEMENT D'ARGENT À UN EPI ?

Parmi les trois solutions étudiées, c'est celle que nous préconisons qui est retenue, dans le style de la ligne Nord-Sud (comme les sorties Liège ou Brochant), option la moins coûteuse et qu'une entreprise artisanale de qualité avec qui travaille la RATP est parfaitement capable de réaliser.

Aussi, dans notre Journal n° 38, publié en juin 2021, nous nous risquons à annoncer une très bonne nouvelle, la réalisation des travaux au tout début de l'année 2022 : quatre mois de travaux nocturnes. Tout est prêt techniquement.

C'était sans compter avec les services de la mairie de Paris, partie prenante financièrement. Restant tout à fait favorable à la mise en œuvre de la réhabilitation de la station, il semble qu'elle ne sache comment opérer un versement à un EPI, (Etablissement public industriel) comme la RATP. Ce serait une première pour un budget participatif : comment établir une convention de financement spécifique… Le service juridique de la RATP tente de trouver une solution, sollicitant un nouvel examen de la part du service juridique de la Ville. La solution relève de la mairie de Paris.

On en est là depuis juillet 2021. Toute une équipe de la RATP a travaillé, peut-être pour rien. Les habitants du quartier, beaucoup sont informés du projet, et les 3 000 usagers quotidiens risquent d'attendre des années.

Nous ne nous résignons pas. Nous avons alerté les élus des XVIIe et XVIIIe arrondissements.

Le 29 septembre 2021, un courrier a été adressé à Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la mairie de Paris, signé par les deux députés du secteur Pierre-Yves Bournazel et Stanislas Guérini, relevant que *« les porteurs de projet n'ont aucune nouvelle des services de la ville de Paris sur l'avancée des travaux et sur un éventuel calendrier d'exécution »*. Et concluant : *« Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous confirmer que ce projet verra bien le jour d'une part et, d'autre part, d'en préciser le calendrier et les financements qui seront alloués »*.

Et lors de la séance du Conseil du XVIIIe arrondissement du 4 octobre 2021, une question orale a été posée par les élus du groupe Indépendants et progressistes relative à la réhabilitation du métro La Fourche, à peu près dans les mêmes termes.

Déclic 17/18 suit les dossiers !

BD BESSIÈRES : **NOC42** VEUT RÉINVENTER LES USAGES

LAURÉAT DU CONCOURS RÉINVENTER PARIS LANCÉ EN 2016 PAR LA MAIRIE DE PARIS, NOC42 (NOT ONLY A CAMPUS – PAS SEULEMENT UN CAMPUS), LE PROJET D'EXTENSION DU CAMPUS DE L'ÉCOLE 42 (ECOLE DES MÉTIERS NUMÉRIQUES VOULUE PAR XAVIER NIEL) DEVRAIT ENFIN VOIR LE JOUR AU PRINTEMPS 2022.

Le Campus se déploie sur deux bâtiments, l'un situé boulevard Bessières pour une surface utile d'environ 2 700 m² et l'autre situé rue du Docteur Paul Brousse pour une surface utile d'environ 2 300 m².
NOC42 dont l'objectif est *« d'entretenir une synergie naturelle entre la réussite pédagogique de 42 et l'amélioration du cadre de vie du quartier »* proposera un hébergement d'environ 1000 lits à un prix modéré aux étudiants de l'école.
Malgré le succès pédagogique du « 42 » beaucoup trop d'élèves renonçaient à leur admission faute de pouvoir se loger à Paris ou en proche banlieue compte tenu du prix des loyers. NOC42 a imaginé, en s'inspirant du principe japonais de la capsule, la création d'espaces privés pour y dormir et s'y laver (400 lits-bretons sur le site Bessières et 600 lits-bretons sur le site Paul Brousse) permettant au reste du campus d'offrir d'autres lieux à partager.
Cette action en faveur du bien-être des étudiants est accompagnée d'une volonté de repenser les rapports entre « 42 » et le reste du quartier.
A ce titre, NOC42 offrira une épicerie solidaire ouverte aux étudiants et aux habitants du quartier, une salle de spectacle, des jardins partagés, un laboratoire pédagogique d'agriculture numérique et des agrès.
Le campus proposera également des espaces au rez-de-chaussée et au sous-sol, partagés entre les étudiants de « 42 » et les associations du quartier. Une plateforme virtuelle permettra aux étudiants de « 42 » et aux autres habitants du quartier de partager des connaissances et d'échanger des services autour du numérique.

VITO D'ALESSANDRO

LES PLANTATIONS **DE LA PLACETTE DES 37/39 AVENUE DE CLICHY** ABANDONNÉES PAR LA DEV

Malgré l'engagement du responsable de la direction des Espaces Verts du XVIIe, les plantations de la placette des 37/39 avenue de Clichy sont à l'abandon. Nous continuons à les nettoyer régulièrement et la copropriété voisine a installé un robinet pour que le gardien puisse les arroser en cas de besoin. Une intervention destinée à fixer les bacs au sol et à remplacer les plantes en souffrance aurait dû être réalisée avant fin juin. Nous l'attendons toujours !

PARCOURS DES **PEINTRES IMPRESSIONNISTES :** CHRONIQUE D'UN RETARD ANNONCÉ

ADOPTÉ LORS DES BUDGETS PARTICIPATIFS 2018, LE PARCOURS DES PEINTRES IMPRESSIONNISTES N'A TOUJOURS PAS ÉTÉ INSTALLÉ. EN CAUSE, LE CHOIX DES SUPPORTS, POURTANT VALIDÉS PAR LES ARCHITECTES DE BÂTIMENTS DE FRANCE, QUE KAREN TAÏEB, MAIRE ADJOINT CHARGÉE DU PATRIMOINE, REMET EN CAUSE.

C'était une belle idée que ce Parcours des peintres impressionnistes à installer dans le quartier de la place et de l'avenue de Clichy. Au point d'avoir été plébiscitée par le vote citoyen lors des budgets participatifs à l'automne 2018, il y a trois ans…
Une belle idée de rappeler que notre quartier a connu de riches heures dans les années 1860-1920 en installant sur la voie publique une dizaine de reproductions d'œuvres de peintres qui ont travaillé dans ce quartier ou y ont habité, qui l'ont représenté.
Choisir finalement onze œuvres parmi un vaste panel (tant notre quartier a inspiré les peintres), rédiger les commentaires accompagnant chaque tableau, identifier très précisément le lieu de leur installation, ce fut un travail assez considérable et passionnant, effectué en collaboration constructive avec la DAC (Direction des Affaires Culturelles) qui a obtenu les droits de reproduction des musées qui exposent ces œuvres.

LA MISE EN ŒUVRE CHEMINE LENTEMENT

Tout semblait prêt à l'été 2020 et, dans notre Journal n° 37 publié en novembre 2020, nous pouvions annoncer une inauguration début 2021. Fanfaronnade car, pendant des mois, nous n'eûmes aucune nouvelle de l'avancement du projet. A la mairie de Paris, Karen Taïeb, récente élue du XVIIe et conseillère de Paris, nommée adjointe au maire en charge du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les cultes, est responsable du dossier. Nous la connaissions pour l'avoir reçue lors de la campagne des élections municipales alors qu'elle conduisait une liste dans le XVIIe. Nous lui avions alors présenté notre projet, adopté dix-huit mois plus tôt.

Karen Taïeb, adjointe au Patrimoine à la mairie de Paris, au centre, lors de la reconnaissance du Parcours des peintres Impressionnistes le 10 novembre.

Pourtant, six mois plus tard, dans notre Journal n° 38, nous titrions *« Le parcours en panne »*. Nous avons tenté de comprendre ce qui justifiait ce retard. Il n'incombait pas à la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements) qui avait validé les emplacements proposés.
Entretiens téléphoniques avec l'adjointe, échange de mails avec le cabinet de Karen Taïeb : début mai 2021, sa chef de cabinet nous informe *« ne pas être en mesure de nous donner une date d'inauguration »* et nous assure, que *« Karen Taïëb met tout en œuvre pour faire avancer le projet […] nous ne pouvons à ce jour entreprendre la pose de nouveaux éléments dans l'espace public sans que le projet ne passe en commission de régulation de l'espace public »* après que la ville de Paris ait initié à l'automne 2020 *« une réflexion sur le mobilier urbain parisien sous l'égide du premier adjoint »*…
Le premier adjoint, chargé notamment de l'urbanisme, c'est Emmanuel Grégoire qui doit avoir beaucoup à faire ces temps-ci. Nous avons cru comprendre que c'était l'esthétique des supports des panneaux qui ne séduisait pas Karen Taïeb et qui retardait donc le tout. Supports que les ABF (architectes des bâtiments de France) ont validé et qui ont été installés pour un « Parcours de la Révolution » dans le centre de Paris. Se mettre d'accord sur un nouveau design, lancer un appel d'offres et les faire fabriquer risque de prendre un temps considérable.

ECHANGE DE COURRIER ENTRE ÉLUS

Désireux de faire lever les blocages, nous intervenons auprès des élus du secteur, notamment les deux députés Pierre-Yves Bournazel et Stanislas Guerini qui, le 18 septembre, ont adressé un courrier à Karen Taïeb.
Dans sa réponse à Stanislas Guerini datée du 3 novembre, Karen Taïeb salue *« un beau projet dont elle suit attentivement la mise en œuvre depuis son vote, en lien avec l'association déCLIC 17/1 8 porteuse du projet »*.
Elle fait toutefois part de ses interrogations sur deux points : *« l'implantation des différents panneaux, afin que ceux-ci s'inscrivent dans l'espace public sans occasionner de gêne pour l'ensemble des usagers »* et l'esthétique des supports, affirmant *« son souhait de prendre un peu plus de temps […..] attachant une grande importance au choix du mobilier qui accueillera les informations patrimoniales et culturelles devant les adresses recensées dans ce parcours »* précisant *« plutôt que disséminer dans Paris un mobilier par projet, il me paraît essentiel de réfléchir à un mobilier parisien qui sera facilement reconnaissable et commun pour les projets à vocation historique comme celui proposé par déCLIC 17/18 et d'autres sur lesquels nous travaillons actuellement »*. Elle conclut, se voulant rassurante *« il ne s'agit pas pour autant de retarder sans limite le projet de déCLIC 17/18 »*.

DANS HUIT MOIS, DANS CINQ ANS…

C'est donc avec circonspection que, le 10 novembre nous avons rencontré « sur le terrain » Karen Taïeb, accompagnée du responsable de la Direction de la voirie du Nord-Ouest (VIIIe, XVIIe et XVIIIe arrondissements) et des fonctionnaires de la DAC avec qui nous travaillons depuis plus de deux ans. Nous avons cheminé pendant près de deux heures le long du trajet du Parcours annoncé. Le responsable de la DVD validant chacune des implantations que nous avons suggérées qui n'occasionneraient donc pas de gêne pour les usagers, l'affaire se présentait plutôt bien.
Il nous fallut déchanter quand l'adjointe au maire de Paris fit part, à nouveau, de son désir de tenter de trouver un modèle de support esthétique, applicable à la totalité des parcours historiques parisiens. Pour ce faire, elle se donne jusqu'à juin 2022. Faute de quoi, notre Parcours des peintres utilisera les supports utilisés pour le Parcours de la Révolution, ceux-là mêmes qu'ont validés les ABF.
Allons, après une aussi longue attente, qu'est-ce que huit mois de plus ?

PHILIPPE LIMOUSIN

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de *dé*CLIC 17/18

SE TIENDRA LE SAMEDI 18 DÉCEMBRE DE 14H30 À 17H30, PAROISSE SAINT MICHEL, 3 PLACE SAINT-JEAN

CIMETIÈRE MONTMARTRE : ENFIN UNE NOUVELLE ENTRÉE RUE GANNERON !

UNE HEUREUSE NOUVELLE, ATTENDUE DEPUIS LONGTEMPS : ON POURRA BIENTÔT ACCÉDER AU CIMETIÈRE MONTMARTRE PAR LA RUE GANNERON OÙ LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UNE ENTRÉE ONT COMMENCÉ MI-NOVEMBRE. INAUGURATION EN FÉVRIER-MARS 2022.

Aménager une entrée supplémentaire au cimetière Montmartre, voilà des années que notre association le réclame. Cet espace de onze hectares clos de murs n'est actuellement accessible que par la seule entrée de l'avenue Rachel. On ne citera que pour mémoire l'entrée de la rue Joseph de Maistre entrouverte le seul jour de la Toussaint.
Régulièrement, des élus parisiens reprenaient cette demande, sans suite. Elle fut légitimée par les conclusions de l'Enquête publique visant au classement du cimetière.
Publiée en mars 2019, cette enquête identifie *« une topographie particulièrement riche, faite de belvédères, de trémies et de promontoires offrant des ambiances paysagères différentes, des perspectives et des points de vue remarquables »* et encore *« une collection statuaire remarquable »*, concluant sur *« la forte demande pour que cet espace arboré profite davantage aux habitants du quartier »*, alors qu'il n'est ouvert actuellement que *« par une seule entrée confidentielle »* avenue Rachel.

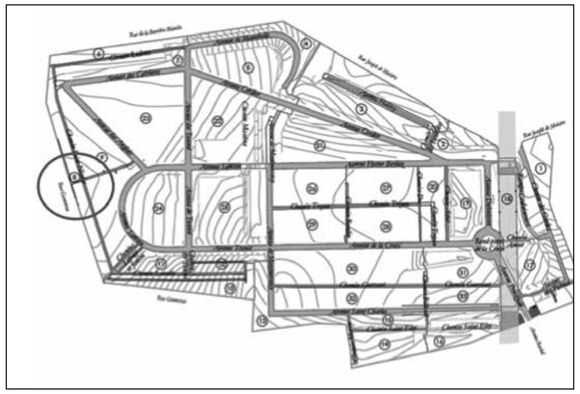

UN PROJET VIEUX DE PLUS D'UN SIÈCLE

DéCLIC 17/18 avait présenté au budget participatif 2019 le projet d'une entrée supplémentaire dans un lieu parfaitement identifié, face au 57/59 rue Ganneron, qui ne nécessiterait le déplacement d'aucune tombe et où le dénivelé est faible (0,67 m). C'est déjà précisément cet endroit que la Ville de Paris avait choisi il y a plus d'un siècle pour ouvrir une entrée rue Ganneron, publiant dès 1910 le dessin d'architecte d'un portail néo-classique.
Las, dans le XVIIIe arrondissement, en 2019, les seuls projets estampillés « quartiers populaires » ont été adoptés. Le cimetière Montmartre victime de la « discrimination positive ». Quelque temps plus tard, on nous assura néanmoins que cette ouverture serait bien réalisée. Dans son programme pour les élections municipales de 2020, Eric Lejoindre s'engageait à *« faire du cimetière Montmartre un lieu de passage et de promenade »*. Engagement tenu puisque les travaux ont commencé.
A quoi ressemblera ce nouvel accès percé dans le mur ? Pas à l'entrée monumentale dessinée en 1910, mais une discrète porte métallique au niveau du trottoir que l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) a voulue « minimaliste » : 0,96 m de large, 2,20 m de haut.
A l'intérieur du cimetière, pour rattraper un dénivelé assez faible avec le niveau extérieur, sera construit un escalier de quatre niveaux : marches en comblanchien, parement en meulière, garde-corps dans le style du cimetière, on est dans la tradition. Une petite placette pavée sera aménagée. Un cyprès, arbre traditionnel des cimetières signalera cet accès.
Les horaires d'ouverture seront ceux de l'entrée de l'avenue Rachel.
Cerise sur le gâteau, après un long processus, le site du cimetière Montmartre sera prochainement classé. Début octobre, une Commission départementale a validé le souhait de classement. Avant la fin de cette année, une Commission supérieure se réunira. La signature du décret par la ministre de l'Environnement pourrait intervenir au printemps 2022.

FERDINAND LARMINACH

La seule entrée ouverte tous les jours, située avenue Rachel. La deuxième entrée rue Ganneron permettra aux riverains de traverser le cimetière plutôt que d'en faire le tour.

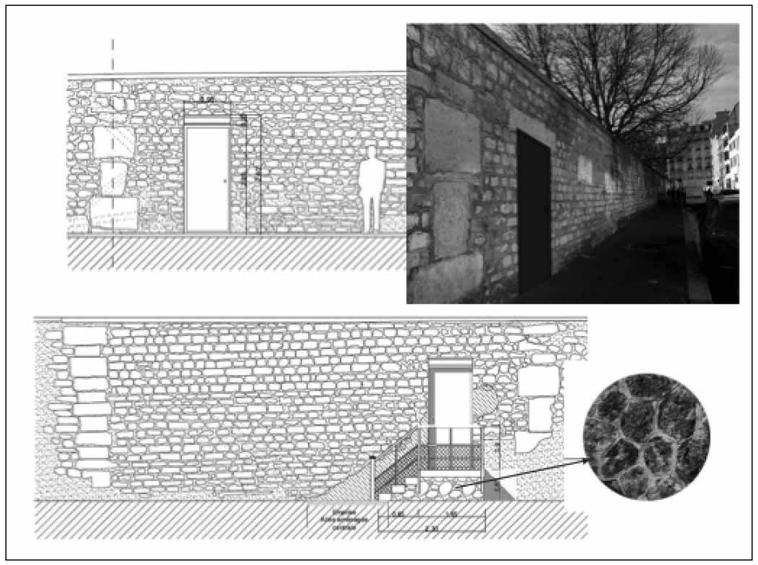

La nouvelle porte, vue de la rue Ganneron (en haut). En bas, l'aspect du mur intérieur avec la porte qui donne sur un escalier à quatre marches habillées de pierres meulières dans le style du mur. Page de droite : l'emplacement de la porte à l'intérieur du cimetière.

APRÈS UNE ANNÉE D'INTERRUPTION POUR CAUSE D'ÉLECTIONS MUNICIPALES, LES BUDGETS PARTICIPATIFS ONT ÉTÉ RELANCÉS EN 2021. AVEC DE NOUVELLES RÈGLES DE DÉPÔT DES PROJETS ET DE NOUVELLES MODALITÉS DE VOTE. SEULS 106 326 HABITANTS ONT PARTICIPÉ, SOIT LES TROIS QUARTS DE CEUX QUI S'ÉTAIENT EXPRIMÉS LORS DE LA CONSULTATION PRÉCÉDENTE.

RÉSULTATS EN DEMI-TEINTE POUR LES **BUDGETS PARTICIPATIFS** PARISIENS

Le projet de budget proposé par déCLIC 17/18 et le Comité de quartier des Batignolles permettait de retrouver l'esprit du bâtiment Baltard démoli pour construire l'actuel marché des Batignolles.

Je fais confiance aux Parisiens : cette ville qu'ils connaissent mieux que quiconque, je veux qu'ils nous aident à la façonner, à la faire grandir », cette déclaration qu'Anne Hidalgo a affichée sur le site officiel des Budgets participatifs a été mise à rude épreuve avec l'édition 2021.
Lancés en 2014, et malgré toutes les imperfections dans leur fonctionnement, les budgets participatifs parisiens présentent un bilan plutôt positif. Qu'on en juge : selon le site Internet de la mairie, 2 853 projets proposés par les citoyens ont été adoptés depuis 2014, et sont soit réalisés soit en voie de réalisation (seul un petit millier aurait été finalisé). Un chiffre qui masque une réalité moins flatteuse : les services municipaux ont été débordés par l'avalanche de projets adoptés et, parmi ces derniers, nombre sont encore soit « en cours de livraison », soit en « phase d'étude et de conception » quand ils n'ont pas été purement et simplement abandonnés car considérés (au nom de quels critères ?) comme « non réalisables ».

UN MODE DE SCRUTIN PROFONDÉMENT REVU

Lors des éditions précédentes, il était possible de voter en physique dans des urnes disposées dans les arrondissements et par Internet avec une adresse valide. Ce qui ouvrait la porte à la multiplication des identités numériques. En 2021, il fallait s'identifier pour voter en ligne et, comme souvent sur le Net, l'opération n'était pas simple à réaliser. Résultat, le nombre de votes comptabilisés est en chute de 25 % après des années de progression. Et le mode de scrutin expérimenté, le

cadre de vie

L'implantation des bacs sur la placette des 37/39 avenue de Clichy avait pour but d'empêcher les voitures de s'y garer. La DEV n'a pas fixé les bacs au sol. Résultat : les voitures y stationnent à nouveau.

« jugement majoritaire » était un peu plus complexe à appréhender. Au lieu de choisir simplement trois ou quatre projets sur une liste, les électeurs étaient appelés à attribuer une appréciation positive ou négative à autant de projets qu'ils le souhaitaient. Au choix : « Coup de cœur, j'adore », « J'aime bien, c'est intéressant », « Pourquoi pas », ou « Je ne suis pas convaincu ». Une formulation dont la mièvrerie de la forme, privilégiant l'émotion aux dépens de la raison critique, contribue à aggraver la pauvreté du fond. Il semblerait que chaque votant ait voté en moyenne pour onze projets.
Les projets adoptés – 62 sur les 115 proposés – représentent une enveloppe de 75 millions d'euros. Deux projets

> Les ateliers « de co-construction, d'acceptabilité ou de regroupement » n'ont pas eu la tâche facile. Avec parfois des mariages à célébrer entre la carpe et le lapin…

concernent tout Paris, un pour « adapter la Ville au réchauffement climatique » (5 millions d'euros) et le second pour « agir pour une ville plus propre » (3 millions d'euros) – vaste programme ! Les 60 autres sont des projets d'arrondissements. Quatre projets ont été adoptés dans le XVIIe et cinq dans le XVIIIe.

PAS UNIQUEMENT DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Dès le départ, la charte des budgets participatifs parisiens annonçait la couleur : les projets éligibles devaient être des projets d'investissement ne générant pas de charges de fonctionnement. Ils devaient concerner l'espace public ou des bâtiments qui appartiennent la Ville.
Les propositions formulées par les Parisiens (personnes physiques, associations, comités de quartier…) passaient au filtre des services de la Ville et ceux qui étaient jugés conformes à la charte étaient soumis au vote des Parisiens.
Si, au fil du temps, le champ des possibles s'est réduit pour éviter à certains services (les espaces verts par exemple) d'être débordés, chaque arrondissement se voyait attribuer un budget maximal à concurrence duquel tous les projets qui attiraient le plus de voix étaient acceptés. Si l'on pouvait regretter que certains projets qui sont du ressort des obligations de la Ville figuraient dans les projets proposés – travaux d'aménagement dans les écoles ou travaux de voierie par exemple – la majorité des propositions concernaient les quartiers avec des réalisations modestes au plus près des habitants (installation d'une boîte à livres, aménagement d'une placette, etc.).
Pour l'édition 2021, le nombre de projets proposés au vote a été considérablement réduit. Seuls quatre à cinq projets, pour un montant unitaire pouvant aller jusqu'à 2 millions d'euros peuvent aujourd'hui être adoptés dans chacun des arrondissements.

UN REGROUPEMENT PARFOIS DIFFICILE

Il a donc fallu ajouter un filtre pour, dans chaque arrondissement, tenter de regrouper les projets de faible montant et leur donner une cohérence. C'était le rôle des ateliers « de co-construction, d'acceptabilité ou de regroupement ». Ils n'ont pas eu la tâche facile, les Parisiens – continuant sur leur lancée – proposant des mini-projets au plus près de leurs préoccupations.
C'est ainsi que, pour le XVIIe, par exemple, 215 projets ayant été déposés et 100 projets retenus, il a fallu les regrouper. Les projets adoptés concernent presque tous des sujets que la Ville aurait dû prendre en charge : opérations de voierie, entretien des écoles… Et, fait nouveau, une part du budget est affecté à des associations de lutte contre les exclusions *(voir encadré)*.
Le projet proposé par déCLIC 17/8 – Une nouvelle entrée pour le marché des Batignolles – n'a pas recueilli suffisamment de suffrages pour être adopté. Ce qui ne nous surprend pas : ce projet avait été regroupé avec d'autres projets concernant

La réalisation d'une fresque sur le mur pignon, plébiscitée lors de l'édition 2018 et en panne depuis, verra-t-elle le jour ? Ou rejoindra-t-elle les projets non réalisables ?

le marché Lebon, situé à l'autre extrémité de l'arrondissement, rendant de fait son adoption très aléatoire.
Pour le XVIIIe, 163 projets ont été déposés, 25 ont été retenus et cinq adoptés. Pour la plupart, ce sont des projets à destination des publics précaires et des aides à des associations qui les prennent en charge *(voir encadré)*.

DES PROJETS ADOPTÉS MAIS JAMAIS RÉALISÉS

Espérons que ces projets adoptés en nombre plus limité verront le jour avant les calendes grecques. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des projets proposés par déCLIC 17/18 et adoptés lors des dernières sessions. Si la placette située devant les 37/39 avenue de Clichy a bien reçu ses bacs de plantes (BP 2017), le projet adopté en 2018 d'habiller le mur pignon du 41 avenue de Clichy d'une fresque n'a jamais connu un début d'exécution. De la même façon, le parcours des Impressionnistes *(voir page 6)* adopté la même année n'a pas encore été installé. Malgré une excellente collaboration entre la Direction des Affaires Culturelles et notre association, il a été bloqué par le service Patrimoine de la mairie centrale pour des raisons d'harmonisation de supports… Quant à la reconstruction à l'identique de l'entrée de la station de métro La Fourche (BP 2018), pour laquelle tous les indicateurs sont au vert, les travaux sont bloqués sur une question technique de transfert de fonds entre la Ville et la RATP *(voir page 4)*.
Enfin, la réfection des trottoirs de l'avenue de Clichy réduite pourtant à la portion située entre la rue Clairaut et la rue Cardinet, est au point mort. Comment ce projet va-t-il s'articuler avec le projet adopté en 2021 qui prévoit la réfection des chaussées de la même avenue ?
Quant au projet que nous avions soumis au vote en 2019 dans le XVIIIe – une nouvelle entrée pour le cimetière Montmartre, projet que notre association porte depuis plus de dix ans – et qui n'avait pas été adopté dans le cadre des budgets participatifs –, il a été repris par la mairie du XVIIIe et nous avons bon espoir de le voir se concrétiser avant la fin janvier 2022 *(voir page 8)*.

IGNACE MANCA

LES PROJETS ADOPTÉS EN 2021 DANS LE XVIIe

• Entretenir et sécuriser les rues et trottoirs du XVIIe pour 1,630 millions d'euros
- Sécuriser les abords de l'école élémentaire Berthier ;
- Renforcer l'éclairage sous le pont de Clichy, ancien pont de la Petite Ceinture avenue de Clichy ;
- Poser des potelets pour sécuriser le trottoir rue Jacques Kellner ;
- Renforcer les marques « Ralentir école » de la rue Rostropovitch ;
- Ajouter trois ralentisseurs dans la rue de Saussure ;
- Intervenir sur les chaussées et trottoirs dégradés de l'arrondissement, par exemple rue de Rome, boulevard Pereire, rue Pouchet, rue des Moines, rue Jouffroy d'Abbans…

• Solidarité avec les personnes vulnérables pour 510 000 euros
Le projet consiste à financer trois projets portés par des associations :
- Un projet de bagagerie solidaire ;
- Un projet de boutique solidaire, boulevard Bessières, situé dans une nouvelle annexe de l'école 42 ;
- Deux activités organisées par le Secours catholique rue des Apennins.

• Rénovation des avenues de Saint-Ouen et de Clichy pour 2 millions d'euros
Le projet consiste à rénover les tronçons les plus abîmés de la chaussée des avenues de Saint-Ouen et Clichy à l'occasion de la pérennisation des pistes cyclables, ainsi qu'à sécuriser les passages piétons au niveau des écoles, notamment pour l'école élémentaire de Saint-Ouen et l'ensemble scolaire Saint-Michel.

• Embellir et rénover les écoles du XVIIe pour 2 millions d'euros
- Des auvents dans les cours de certaines écoles ;
- Une rénovation de la cour de l'école élémentaire 101 rue de Saussure ;
- La rénovation des sanitaires des écoles élémentaire du 49 rue Legendre et maternelle du 221 boulevard Pereire ;
- La rénovation de la salle de restauration de l'école rue du Capitaine Lagache ;
- Des travaux pour l'école maternelle Jouffroy d'Abbans.

LES PROJETS ADOPTÉS EN 2021 DANS LE XVIIIe

• Aménagements ludiques et sportifs pour les quartiers populaires pour 630 000 euros
Aménagement d'espaces sportifs ainsi que l'achat de matériels permettant de proposer des animations ludiques et sportives sur l'espace public pour les habitants des quartiers populaires.
- L'achat de trois vélos-cargos électriques, de matériels et d'un box de stockage afin de permettre aux jeunes du quartier La Chapelle Marx-Dormoy des animations ludiques sur l'espace public et ouvertes à tous ;
- La rénovation d'un terrain de basket et l'installation d'équipements sportifs au jardin Henri Sauvage, rue des Poissonniers ;
- L'aménagement d'espaces réservés de Street Workout et de fitness de plein air dans le quartier Charles Hermite-Evangile qui seront en libre accès ;
- L'achat de trente vélos avec paniers, pompes et casques afin d'organiser des sorties pour les jeunes de 12 à 18 ans dans le quartier Blémont ;
- Faciliter l'accès au sport, en se déplaçant au plus près des habitants par le biais d'une Fit'Truck : une salle de sport mobile.

• Des espaces verts partagés dans les quartiers populaires pour 550 000 euros
- Implantation d'une pépinière sur la parcelle voisine du Bois Dormoy ;
- Construction d'une serre collaborative et participative ;
- Création d'un jardin partagé d'insertion, entre le Square Jessaint et les voies du train.

• Des lieux solidaires et culturels dans les quartiers populaires pour 1 590 000 euros
Le soutien financier vise à aider :
- La rue de la Conversation pour la mise en place d'installations interactives et ludiques, digitales et physiques ;
- La construction d'un kiosque à musique sur le mail Binet ;
- L'aménagement d'une salle polyvalente pour l'organisation de conférences, d'expositions, de vernissages mais aussi d'ateliers pédagogiques d'initiation et de formation aux différentes activités : cuisine, couture, musique, photographie,…
- Le périmètre du quartier métro Porte de Clignancourt, le périphérique et les rues Francis de Croisset / Jean Cocteau. Le projet vise à l'installation d'un Pump Park pour l'apprentissage du vélo et d'un Food Truck.

• Végétalisation et aménagement de l'espace public pour 80 000 euros
Le projet vise à végétaliser les quartiers de Montmartre et Jules Joffrin. Le premier site concerne la résidence Caulaincourt, situé 102 rue Caulaincourt avec la végétalisation de murs. Le deuxième se situe sur le mur des Arènes de Montmartre. Le troisième site se trouve dans la rue Cyrano de Bergerac.

• Des lieux d'alimentation solidaires, durables et de convivialité (350 000 €)
Ce projet a pour objectif de financer des travaux d'aménagement et d'équipement afin de créer des lieux de convivialité (alimentation et ventes solidaires) : repas, colis alimentaires, vêtements à prix concurrentiels, épicerie solidaire, ateliers de cuisine, accueil de femmes isolées, formations…

transports

DE LA CORONAPISTE PROVISOIRE À LA **PISTE CYCLABLE XXL**

UN MATIN DE JUIN 2020, LES HABITANTS DE NOS QUARTIERS ONT DÉCOUVERT, DE LA PLACE CLICHY À LA PORTE DE SAINT-OUEN, AU MILIEU DE LA CHAUSSÉE, UNE LARGE VOIE RÉSERVÉE AUX CYCLISTES. DIX-HUIT MOIS PLUS TARD, CES PISTES PRÉSENTÉES COMME PROVISOIRES OU ÉPHÉMÈRES VONT ÊTRE PÉRENNISÉES. ELLES ONT RÉCEMMENT QUITTÉ LE MILIEU DE LA CHAUSSÉE POUR ÊTRE INSTALLÉES LE LONG DU TROTTOIR CÔTÉ XVIIIe.

C'est au prétexte de l'urgence sanitaire que ces pistes cyclables furent si vite réalisées, une urgence qui interdisait toute concertation. D'où le nom de « coronapistes ». Et, des affiches retrouvées en témoignent *(notre photo)*, la mairie de Paris présente ces coronapistes comme une alternative à l'entassement mortifère dans les transports publics. Dans notre quartier, elles veulent constituer une alternative à la ligne M13 ou au moins un moyen d'alléger sa fréquentation.
De la place Clichy à la porte de Saint-Ouen, le coût de l'opération aurait été de 100 000 €. L'urgence – on parlait alors d'urgence sanitaire – n'avait pas permis de passer par un appel d'offres.
Dans la deuxième quinzaine de juin 2020, nous avons procédé à plusieurs comptages des passages de vélos dans le haut de l'avenue de Saint-Ouen, toujours de 18 à 19 heures, dans les deux sens, montant et descendant. Sur cette coronapiste toute neuve, à un horaire de sortie du travail, par beau temps, circulaient entre 160 à 200 vélos par heure. Dans le même temps, sur la branche Est de la ligne M13 passe une trentaine de rames dans les deux sens. Ainsi, 160 à 200 cyclistes, c'est l'équivalent des voyageurs transportés dans deux ou trois wagons d'une seule rame M77 qui offre 522 places dont 144 assises.

PETITS ARRANGEMENTS AVEC LA VÉRITÉ

Pourquoi avoir ainsi travesti les faits, pourquoi jouer sur l'inquiétude légitime envers le COVID pour faire passer en toute urgence ce projet de piste cyclable ? La période politique pourrait l'expliquer.
Après un premier tour des municipales le 30 mars à la veille du premier confinement, boudé par les 2/3 des inscrits et peu avant un second tour annoncé pour le 30 juin – il sera plus boudé encore – les listes d'Anne Hidalgo, avec 30 % des votants, avaient perdu 10 points par rapport au premier tour des municipales de 2014. Il faudra céder beaucoup aux listes EELV (10 % des votants) pour espérer trouver une majorité au second tour.
Au deuxième tour, récoltant les suffrages de 48 % des votants (donc 17 % des inscrits), cette majorité ne sera que relative. Elle est parfaitement légitime et ses concurrents ont obtenu moins encore. On pouvait s'attendre toutefois, qu'avec de tels résultats, la municipalité ainsi reconduite avancerait avec précautions, consultant, concertant, avant de lancer des projets qui divisent.
Il n'en fut rien et la maire de Paris concéda la gestion des transports et de la voirie à ses alliés EELV : on parla de « transformation de la voirie ».
En juillet 2020, constatant les effets secondaires de l'installation de ces coronapistes, nous avions alerté un conseiller de Paris fraîchement élu que nous avions reçu en février au siège de déCLIC 17/18 comme la plupart des têtes de liste des XVIIe et XVIIIe arrondissements. Sa réponse fut : *« Il ne vous a pas échappé que nous avons été élus… »* Légitimes certes,

> Agir à la hussarde, sans concertation, sans réflexion peut-être, génère souvent de néfastes conséquences.

mais peut-être pas pour faire n'importe quoi et n'importe comment.
Nous lui avons-rappelé le score de son organisation au premier tour des municipales : 4 % des inscrits.

DES EFFETS SECONDAIRES DÉLÉTÈRES

Agir à la hussarde, sans concertation, sans réflexion peut-être, génère souvent de néfastes conséquences. Ainsi, depuis juin 2020 sur l'avenue de Clichy de la place à La Fourche, une large partie de la chaussée

étant occupée par cette coronapiste réservée aux vélos et aux trottinettes, une seule voie restait disponible dans le sens descendant pour les bus, les voitures, les 2-Roues motorisés et les camions de livraison. Aux heures de pointe, les bus 21, 54, 74, trente bus dans chaque sens à chaque heure, mettaient plus de dix minutes pour parcourir 400 m. Et, avenue de Saint-Ouen, le bus 21 descendant mettait fréquemment plus de 30 min pour rejoindre l'hôpital Bichat, la porte de Saint-Ouen étant structurellement embouteillée (cela reste vrai quinze mois plus tard).
Nous n'avons pas manqué de le signaler : lettre à la mairie de Paris, sans réponse, copies aux maires des XVIIe et XVIIIe

Les deux voies centrales réservées aux vélos et autres trottinettes ont vécu. Elles seront déportées côté XVIIIe.

arrondissements. Le 21 septembre, le conseil d'arrondissement du XVIIe adoptait un vœu demandant notamment un bilan d'expérimentation du dispositif avant sa pérennisation, précédé d'une lettre de Geoffroy Boulard à Anne Hidalgo dénonçant toute une série de retombées négatives pour nos quartiers. Le maire du XVIIe eut-il droit à une réponse ?

SUPPRIMER LA CIRCULATION DES VOITURES AVENUE DE CLICHY : UNE FAUSSE BONNE IDÉE

Pour permettre une meilleure vitesse des bus sur ce tronçon où les bus sont en concurrence avec les autres usagers de la route et les camions de livraisons, une solution parut lumineuse : après quelques semaines, de La Fourche à la place Clichy, les autos, motos etc, furent interdites sur l'avenue et réglementairement redirigées sur la rue Hélène puis la rue Lemercier vers

la rue Biot fermée alors après 18 heures car déclarée piétonne ou la rue des Dames.
Résultat : les bus roulaient moins mal, les véhicules à moteur polluaient un peu plus dans cet itinéraire rallongé aux rues étroites qui n'ont pas été prévues pour absorber un tel trafic.
Les résidents du secteur voyaient leur trajet gravement rallongé pour rejoindre un parking pourtant proche de leur domicile.
Les artisans hésitaient encore plus à se déplacer dans un secteur où, pour rejoindre deux points distants de 500 mètres, il fallait parfois rouler deux kilomètres.
Les livraisons bloquaient un peu plus, les terrasses « éphémères » occupant la plupart des zones dédiées.
Cette situation était la même partout dans Paris où ces premières coronapistes ont été installées. La presse parisienne citait la porte de La Chapelle ou le secteur Alésia.
La presse mondiale s'apitoyait, goguenarde, sur l'état de la rue de Rivoli désertée par les voitures et sur ses coronapistes vides.
Et alors ? Alors rien, pendant plus d'un an !
Il fallut attendre le 28 juin 2021, 55 semaines après le début de l'installation des coronapistes, pour que, à la mairie du XVIIIe, Antoine Dupont, adjoint à la transformation de la voirie, reçoive des élus du XVIIe, quatre adjoints au maire du XVIIe et un conseiller de Paris, trois associations de cyclistes, et déCLIC 17/18.
Lors de cette réunion, deux représentants de la DVD (Direction de la voirie et des déplacements) ont présenté les dessins d'architectes de la version actuelle des coronapistes, provisoires depuis juin 2020, Antoine Dupont reconnaissant que *« la piste axiale n'est pas ce qui fonctionne le mieux, spécialement pour les bus »*. Et présentant le projet de pérennisation de ce provisoire qui a duré. Il semble bien bouclé – la réalisation a commencé mi-novembre dans le plus grand désordre ! – les pistes pérennisées, étant, de la place Clichy à la porte de Saint-Ouen, déplacées le long des trottoirs côté Est, les cyclistes empruntant dans l'autre sens la voie des bus.
Cette réunion fut l''occasion pour déCLIC 17/18 de rappeler combien les usagers des bus ont été maltraités avec l'installation des coronapistes, dans nos quartiers mais également rue d'Amsterdam

transports

Ci-contre, l'image de synthèse de l'avenue de Clichy une fois les travaux terminés avec les deux voies cyclables déportées côté XVIIIe. Ci-dessous, le 16 novembre, début des travaux avec une piste cyclable provisoire empruntée davantage par les 2-Roues à moteur que par les cyclistes…

où la mairie de Paris a profondément modifié la circulation au profit des seuls cyclistes.
Et c'est au début de l'automne que se sont tenues, enfin, deux réunions publiques, en mairie du XVIIe puis en mairie du XVIIIe. Les citoyens ont eu l'occasion de s'exprimer en présence de David Belliard, adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l'espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie.

DE VAUVENARGUES À DAMRÉMONT ET JUSQU'AU TRAM T3B

Une délégation de résidents de la rue Vauvenargues témoigna de l'embouteillage de la rue depuis que les véhicules ne sont plus autorisés à remonter l'avenue de Saint-Ouen, le flux étant stocké jusqu'à la voie du tram T3. Mêmes plaintes, mêmes encombrements mêmes bruit et pollution relevés par des habitants de la rue Damrémont. La mairie de Paris prend note. DéCLIC 17/18, chiffres à l'appui, mit en cause la manipulation de la mairie de Paris en juin 2020 (il n'y a pas prescription), prétendant que l'installation de la coronapiste de la place Clichy à la porte de Saint-Ouen (alors présentée comme temporaire) avait pour but d'alléger la ligne M13. Dénonciation aussi des retards importants infligés pendant des semaines aux usagers des bus 21, 54, 74 entre La Fourche et la place Clichy et aussi, depuis juin 2020 à ceux des bus 21 et 95, la descente de la rue d'Amsterdam étant réservée aux (rares) cyclistes. Pas de réaction de la mairie de Paris.
Un quarteron de cyclistes présents se félicita des aménagements réalisés et déclara attendre la suite. Côté « Code de la rue », plusieurs intervenants ayant relevé que la grande majorité des cyclistes « grillent » le feu rouge, il s'en trouve un pour fanfaronner : *« Je continuerai à le faire, même avec mes enfants »*. Peu de réactions à la tribune côté mairie de Paris.
Geoffroy Boulard, maire du XVIIe, face à la caméra, brandit un document graphique représentant les multiples tours et détours auxquels est contraint un habitant du quartier pour se rendre en voiture à son parking pourtant bien proche : trajet multiplié par 3 ou 4 depuis l'installation des maxi pistes cyclables (déCLIC 17/18 avait publié ce type de schéma « Les gymkhanas d'un riverain » page 19 dans le Journal n°37 automne-hiver 2020). A la tribune, on frise l'incident diplomatique entre élus. Tôt

le lendemain matin, on découvrait cette intervention sur le facebook de Geoffroy Boulard. Partager la voirie, le choix n'est pas simple.

TANT PIS POUR LES BUS !

Paris change. Il est loin le temps où Jacques Chirac, en héritier de Pompidou, déclarait : *« Les Parisiens veulent rouler, qu'on leur en donne les moyens ! »*, où l'avenue de Clichy était classée « Axe rouge » dédié à la voiture, cela a joué dans la dégradation de l'appareil commercial de l'avenue. Aujourd'hui, plus personne n'utilise sa voiture pour aller faire des courses boulevard Haussmann ou se rendre au cinéma aux Champs Elysées. Seulement 37 % des ménages parisiens posséderaient une voiture, sans forcément l'utiliser fréquemment : on s'en sert pour quitter Paris ou y revenir.
Entre 2002 et 2017, la circulation automobile dans Paris intra-muros aurait baissé de 34 %. La période récente n'a pu qu'amplifier cette tendance, et pas seulement parce que la population parisienne baisse, le nombre d'inscriptions dans les écoles à la dernière rentrée en témoigne.
Pour ceux qui restent, comment arbitrer entre les différentes demandes ? Si une capitale mondiale ne peut mener une politique d'exclusion envers l'automobile, l'objectif peut être de faire cohabiter les uns et les autres, en priorisant les plus fragiles, et d'abord les piétons et les utilisateurs de véhicules non motorisés, et en réaffirmant la priorité aux transports en commun.
Ce n'est pas simple. Certes, le vélo, c'est sympa et voilà bien longtemps que déCLIC 17/18 avait pris position pour l'installation des pistes cyclables, au risque de se faire taxer d'extrémisme par des élus revenus depuis à de meilleurs sentiments. Mais un certain nombre de piétons se disent menacés par les deux-roues, sur les trottoirs *(voir le témoignage ci-contre)* : trottinettes d'abord et vélos et aussi sur les passages piétons, même et surtout protégés par des feux tricolores.

QUELQUES CALCULS : LES CHIFFRES SONT TÊTUS

La mairie de Paris se félicite de la croissance du nombre d'usagers de la bicyclette : on avance le chiffre de + 67 % en un an mais on dit aussi que l'été 2021 a connu une baisse de 20 % par rapport à l'été 2020.
Les usagers des bus, quant à eux, se sentent les victimes collatérales des pistes cyclables. On l'a vu entre La Fourche et la place de Clichy l'été 2020. On le voit jour après jour rue d'Amsterdam.
Les chiffres sont têtus : en semaine, les bus 21, 54, 74 se succèdent toutes les 6 ou 8 minutes. Soit 48 bus à l'heure dans les deux sens et 624 bus de 7 à 20 heures. En comptant 20 voyageurs par bus, ce sont près de 13 000 usagers par jour sur ce tronçon. L'association Paris en selle qui annonce « faire du vélo une évidence » compte, sur un an, une moyenne quotidienne de 2 792 passages de vélos sur un compteur situé au 20 avenue de Clichy. Rue d'Amsterdam, les bus 21 et 95 ne passent plus, contraints à un long détour par les rues de Saint-Petersbourg, de Rome, Saint-Lazare (c'est là le pire) pour rejoindre la rue du Havre. Nos correspondants annoncent dix minutes de trajet en plus, d'autres parlent de vingt minutes. Cela concerne chaque jour autour de 10 000 usagers. Qu'importe, les vélos roulent ! Eh bien, pas tant que ça…
Paris en selle, faute de compteur, ne publiant pas de chiffres de fréquentation pour la rue d'Amsterdam, nous avons remonté à pied cette rue entre 18 et 19 h. Lors de ces trajets de 8 à 10 minutes à cette heure de pointe, on compte moins de 10 cyclistes (les motos et scooters étant interdits, on ne comptera pas ceux, nombreux, qui fraudent).

DES RAISONS IDÉOLOGIQUES

Alors, que faire ? Pour déCLIC 17/18 : retrouver le chemin de la concertation. Et reprendre le problème à la base en réunissant les différents usagers de l'espace public autour d'une réalité : la circulation de notre quartier a été profondément chahutée par les mises en sens unique – pour de bonnes raisons – des avenues de Clichy et de Saint-Ouen.
La décision d'affecter, pour des raisons essentiellement idéologiques, une large partie des voies de circulation à un petit nombre d'usagers est un manque de respect à tous ceux qui empruntent les transports en commun. Car, il faut bien le reconnaître, c'est un peu le combat de l'individualisme contre le collectif. Les usagers des bus, pas toujours jeunes, étant souvent munis d'un « Caddie », ou hissant une poussette, n'ont pas vraiment le profil des cyclistes - moins de 40 ans et presqu'exclusivement masculins. La mairie de Paris a fait son choix : privilégier les cyclistes et leur bonne conscience au détriment des usagers des bus qui subissent d'importants retards dans leurs déplacements.
C'est aujourd'hui la recherche d'un meilleur fonctionnement de ces derniers, le seul à même de pouvoir diminuer la place de la voiture, qui devrait guider les choix futurs.

PHILIPPE LIMOUSIN

TÉMOIGNAGE
UN HABITANT RACONTE SON QUOTIDIEN DE PIÉTON !

JACQUES LEMAÎTRE HABITE DEPUIS QUARANTE ANS LE QUARTIER DES GRANDES CARRIÈRES. PIÉTON, IL EST LE TÉMOIN DE NOMBREUSES INCIVILITÉS PROVOQUÉES PAR LES 2-ROUES MOTORISÉS, LES VÉLOS ET LES TROTTINETTES.

Jacques Lemaitre se sent de plus en plus en insécurité quand il se déplace à pied dans son quartier. *« Le piéton,* écrit-il, *est objectivement devenu le grand perdant des nouveaux modes de circulation à Paris. »* Il ajoute : *« Le qualificatif de "circulations douces" qui prétend les caractériser est à la fois usurpé et particulièrement inapproprié. »* Il a écrit un long réquisitoire qu'il a adressé à différents élus parisiens pour témoigner de ce qu'il vit au quotidien. En voici des extraits.
Le texte intégral est à lire sur notre site Internet (www.declic1718.org)
« Depuis une période assez récente qui coïncide en partie avec l'instauration des "coronapistes", dont celle installée au milieu de l'avenue de Saint-Ouen mais aussi avec l'accroissement du nombre de cyclistes et d'utilisateurs de trottinettes électriques, se manifeste de la part des utilisateurs de deux roues un comportement objectivement délictueux, qui méprise de manière répétée, voire quasiment systématique les règles élémentaires du code de la route. » […]
Il souligne que, si les véhicules à 4 roues ou plus respectent globalement les feux tricolores, *« il en va en revanche tout autrement des scooters ou motos, qui brûlent fréquemment ce feu* [carrefour rue Fauvet/avenue de Saint-Ouen], *tous sens confondus, non pas à 30 km/h, mais bien plutôt à une vitesse comprise entre 50 et 60 km/h, en utilisant la coronapiste (faible en trafic, mais forte en insécurité), comme une "voie rapide", permettant de doubler la file de véhicule descendant ou remontant l'avenue.*
Un piéton traversant l'avenue à cet endroit en ne se fiant qu'à la figurine au vert des feux tricolores se met alors en grave danger. De surcroît, ce comportement touche également, de manière presque systématique, les conducteurs de vélos et trottinettes électriques qui, dans leur grande majorité, ne tiennent plus aucun compte de la couleur des feux lorsqu'ils descendent ou remontent cette voie et ne manifestent de surcroît aucune volonté de ralentir à la vue d'un piéton qui traverse l'avenue, en effectuant au besoin de larges embardées pour éviter celui-ci.
[…] *Lorsque des remarques sont faites au contrevenant, elles ne provoquent bien souvent que de grossières indignations (Ta gueule ! bras d'honneur, etc.) Pour ce qui est des trottinettes électriques, elles sont plus dangereuses encore que les vélos, car moins aptes aux changements brutaux de direction à cause de leurs petites roues.*
[…] *Pour ces conducteurs, le piéton est vu de plus en plus comme un intrus, même s'il est théoriquement prioritaire, que comme un usager de la voierie auquel on cède courtoisement la place. »* […]
Il regrette le comportement des utilisateurs de trottinettes électriques : *« L'existence de la "coronapiste" de l'avenue de Saint-Ouen n'empêche nullement les utilisateurs d'emprunter les trottoirs au gré de leurs envies »* […]
« On peut comprendre que la police nationale, très sollicitée, ne puisse être partout, en revanche, il est tout de même stupéfiant que la nouvelle police de proximité, bien calibrée pour observer et patrouiller une zone donnée, n'ait toujours pas, à l'heure actuelle le pouvoir de verbalisation. » […] et suggère de rappeler régulièrement aux utilisateurs de trottinettes et aux cyclistes que le code de la route s'applique intégralement sur les « coronapistes ».
Concernant les trottinettes électriques en libre service, il pose la question : *« Compte tenu de leur très faible rapport bénéfices/nuisances, et du fait qu'elles ne concernent qu'une fraction du 1 % des déplacements effectués à Paris par ce moyen (puisque ce chiffre inclut également les engins privés), quel problème poserait la disparition du service, quitte à renforcer l'offre Vélib, qui objectivement ne comporte absolument pas le même niveau de nuisances ? »*

STREAM BUILDING : LE COUTEAU SUISSE DE LA PORTE DE CLICHY

ANNONCÉ POUR 2019, CE BÂTIMENT, DONT LE GROS-ŒUVRE EST MAINTENANT PRESQUE TERMINÉ, DEVRAIT ÊTRE MIS EN SERVICE EN 2022. IL COMPRENDRA DES BUREAUX, DES LOGEMENTS, DES ESPACES DE CO-WORKING, DES COMMERCES, DES RESTAURANTS… ET MÊME, FURIEUSEMENT TENDANCE, UN POTAGER D'UN DEMI-HECTARE SUR LE TOIT ET UNE PLANTATION DE HOUBLON SUR SA FAÇADE SUD.

Lauréat de l'Appel à Projets Urbains Innovants « Réinventer Paris », lancé par la Mairie de Paris en 2015, Stream Building figurait parmi les 29 projets qui ont concouru pour un urbanisme du XXIe siècle, *« davantage à l'écoute des nouveaux modes de vie et de travail et qui veut explorer des champs nouveaux et des matériaux plus respectueux de la Planète »*.
Situé en face du Tribunal de Paris dont il reprend les codes esthétiques avec une façade très sobre, il ancre la porte de Clichy dans la modernité.
Ses concepteurs – l'agence d'architecture PCA-Stream – ont mis en œuvre plusieurs innovations environnementales, à commencer par la construction d'une structure mixte en bois /béton que les riverains ont pu admirer lors de la phase de gros-œuvre du projet. Les travaux sont estimés à 50 millions d'euros.

Le Stream Building en voie d'achèvement pour ce qui est du gros-œuvre. La façade est revêtue de grandes fenêtres en verre dont le classicisme rappelle la façade du Tribunal de Paris qui lui fait face.

ENJAMBER LE TUNNEL DE LA LIGNE 13

Les fondations du bâtiment – d'une surface de 15 000 m² sur huit niveaux – ont représenté un sacré défi pour les concepteurs du projet et les entreprises. Ils ont dû tenir compte des contraintes imposées par la présence des lignes 13 et 14 du métro et d'ouvrages de la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain). Ainsi, 76 pieux de béton jusqu'à 1 m de diamètre ont dû être coulés pour porter l'ensemble du bâtiment. D'où la présence pendant des mois d'équipements de chantier imposants et leur cortège de nuisances sur les chaussées. L'entreprise a dû également prendre en considération le tunnel de la ligne 13 qu'il a fallu enjamber et la présence d'une nappe souterraine qui avait, en son temps, causé beaucoup de soucis en bloquant pendant plusieurs mois la progression de la ligne 14…
Selon le fondateur du cabinet, Philippe Chiambaretta, dans sa conception, le bâtiment a été pensé comme une structure modulable *« répondant aux nouveaux modes de vie décloisonnés et connectés »*,. Ainsi, on peut lire dans la présentation du bâtiment : *« Cette anticipation de l'évolution des besoins des professionnels, du quartier et de la répartition des usages au sein du bâtiment (bureaux, hôtel, commerce, co-working, restaurants…) s'intègre parfaitement dans une démarche environnementale, limitant le recours à des travaux lourds pour faire évoluer l'équipement. […]*
Une surface de 9 500 m² (dont environ 4 500 m² de pro-working Wellio) sera réservée aux bureaux tandis qu'un hôtel de 109 chambres ainsi qu'un espace événementiel couvriront une superficie d'environ 5 600 m² […]
Le Stream Building proposera également plusieurs commerces en pied d'immeuble. En son centre, le bâtiment présentera un retrait pour aménager une imposante faille végétale intégrant une pluralité de bacs avec plusieurs espèces végétales. Le mur de la façade du bâtiment, côté Paris, sera également entièrement végétalisé.

Le houblon sera cultivé à cet endroit pour servir de matière première à la brasserie qui sera aménagée au sous-sol du bâtiment.
La toiture du bâtiment fera l'objet d'un aménagement particulier. Une terrasse spacieuse offrira aux visiteurs un espace de loisirs en rooftop. Un jardin potager prendra également place sur une partie du toit, dont la production sera proposée aux occupants de l'immeuble. »

ECONOMIE CIRCULAIRE

Dans une optique de préservation de l'environnement et dans la veine des circuits courts, la production du potager situé sur le toit – uniquement des produits de saison – sera commercialisée dans une halle alimentaire située au premier niveau où les produits devraient être vendus sans emballages. Les pesticides étant interdits à Paris, la production sera bio, même si la présence du périphérique tout proche laisse planer un doute sur leur composition et leur sapidité.
Les bio-déchets de l'immeuble seront compostés et réutilisés sur place par le potager. Et des systèmes de récupération de l'eau de pluie limiteront le recours à l'eau de la Ville.
Ce bâtiment, imposant par ses dimensions, marque l'achèvement des travaux de la porte de Clichy qui ne prendra vraiment son aspect définitif que lorsque le dernier immeuble projeté sera construit entre le Stream Building et la porte, au-dessus de l'entrée du métro de la ligne 14. Il semblerait que ce soit un immeuble de la RIVP.
Espérons qu'ensuite, selon les dessins initiaux, soit opéré un verdissement de cette sortie de Paris avec la plantation de dizaines d'arbres.
Après une décennie de travaux – qui ont commencé avec la construction du tramway T3B et le comblement du tunnel de la porte de Clichy et se sont poursuivis avec le Tribunal de Paris et le 36 Bastion –, entre la disparition des terrains vagues et la régulation de son flot de voitures, la porte de Clichy verdie pourrait devenir un lieu où il fait bon sinon flâner, du moins se déplacer à pied dans un environnement agréable.

IGOR MARAIS

SUIVEZ LE GUIDE POUR PARCOURIR LES « PETITS » SQUARES ET JARDINS DU QUARTIER DES GRANDES CARRIÈRES DANS LE XVIIIe. DÉPAYSEMENT GARANTI !

GRANDES CARRIÈRES : D'UN SQUARE L'AUTRE…

SQUARE LÉON-SERPOLLET

25, rue des Cloys, rue Marcadet, l'entrée de l'impasse des Cloys est actuellement fermée.
Créé en 1991, il doit son nom à Léon Serpollet (1858-1907) qui réalisa dans son atelier, situé à l'emplacement du square, des expériences qui aboutirent à la création de la chaudière à vaporisation instantanée (1881) et du tricycle à vapeur (1887). Il se lança ensuite avec succès dans l'aventure automobile.
C'est un grand jardin (15 800 m²) en terrasse. Deux cascades alimentaient un ruisseau qui se jetait dans un bassin surmonté d'une fontaine en granit.
Des travaux vont modifier son organisation cet l'automne avec l'installation prévue d'une pelouse.
Depuis la rue des Cloys, on peut gagner la rue Marcadet en passant par un mail bordé de cerisiers et de pommiers. Des charmes, des érables et les fameux tulipiers de Virginie complètent cette végétation foisonnante.
Le jardin accueille une stèle à la mémoire des tout-petits enfants juifs non scolarisés morts en déportation (Association pour la Mémoire des Enfants juifs Déportés).

JARDIN RENÉ-BINET

54-60, rue René-Binet
Créé en 1976 sur plus de 9 000 m² il a été rénové en 2019. Il doit son nom à René Binet (1866-1971) architecte et décorateur. Son œuvre est inspirée par l'Art Nouveau et l'art oriental. Il est, entre autres, l'architecte de la reconstruction du Printemps de la mode en 1907.
Lors de la rénovation, les buttes et la vaste pelouse ont été agrandies. En juin, les fleurs de tilleuls recouvrent les allées d'un tapis odorant. De nombreux arbustes tels les ifs, les orangers du Mexique, les pyracanthas, les troènes et les forsythias complètent le paysage sans oublier les massifs de plantes vivaces.
Par moments, les fameux moutons noirs de Ouessant (qui avaient été un temps affectés au « nettoyage » des talus des voies de Saint-Lazare près du square des Batignolles) paissent tranquillement dans le pré de la ferme pédagogique.
Un magnifique bateau pirate attend les

espaces verts

enfants ainsi qu'un fort qui ne demande qu'à être pris d'assaut.

SQUARE RAYMOND SOUPLEX

200, rue Marcadet - rue Montcalm

Créé en 1984, il doit son nom à Raymond Souplex (1901-1972) acteur, scénariste, chansonnier qui habitait rue Cauchois.
C'est un tout petit jardin (465 m²) où poussent un charme, trois érables et un mûrier.
Dans la partie haute on découvre un jardin partagé.

SQUARE MARCEL SEMBAT

2, rue Marcel Sembat.

En face du jardin René Binet

Il a été ouvert en 1989, rénové en 2006 et agrandi pour atteindre une superficie de 10 000 m².
Ce square rend hommage à Marcel Sembat (1862-1922), avocat et homme politique, socialiste, député du XVIIIe arrondissement de 1893 à 1922.
En son centre, trône une fontaine Wallace, appelée aussi à son époque « brasserie des quatre femmes ». Elle est l'œuvre du sculpteur Charles-Auguste Lebourg (1829-1906).
Sir Richard Wallace (1818-1890), philanthrope anglais, francophone et francophile finança l'installation d'une centaine de ces fontaines dans Paris.
Il voulait permettre aux Parisiens de s'approvisionner gratuitement en eau potable. En effet, après le siège de Paris par les troupes prussiennes (1870) et les combats de la Commune (1871), les aqueducs et de nombreuses canalisations étaient mal en point. Le prix de l'eau augmentait constamment, ces fontaines urbaines ont fourni de l'eau potable gratuite aux Parisiens qui en avaient le plus besoin.
Les quatre cariatides semblent être identiques mais en les regardant de près vous verrez des différences.
Lors de son agrandissement, sa vocation de lieu de loisirs et de jeux pour enfants et adolescents a été accentuée. A la succession de jeux pour les de 2 à 12 ans s'ajoutent deux aires de jeux de ballons aménagées sur un sol limitant le bruit.
Une collection d'arbres est disséminée au hasard du parcours : marronniers, frênes à fleurs, cerisiers à floraison automnale.
Lors de son réaménagement, 30 frênes, 3 marronniers rouges et 4 prunus d'automne ont été plantés.

Les squares du quartier Grandes Carrières abritent des jeux pour enfants très fréquentés durant la belle saison. En haut au square Marcel Sembat et au jardin des Deux-Nèthes ci-dessous.

JARDIN DES DEUX-NÈTHES

24, avenue de Clichy

Une première partie de 1 500 m² a été ouverte en 2003. L'autre partie de 2 000 m² a été ajoutée en juin 2005.
Il tire son nom de l'impasse voisine des Deux-Nèthes. Il porte le nom d'un département français sous le premier Empire, situé dans l'actuelle Belgique avec Anvers comme chef-lieu.
Durant les années 30, un bal musette et un cabaret occupent l'emplacement du square actuel. Il est bordé par l'impasse de la Défense, où se trouvait le plus grand PMU de France — Philippe Noiret y joue aux courses dans le film « Les Ripoux » de Claude Zidi (1984). Ses locaux seront remplacés en 2010 par Le BAL de Magnum Photo.
Depuis 2011, on découvre au fond du square, une grande fresque (11 m sur 6 m) qui rend hommage à l'Abbé Pierre (1912-2007). Elle est l'œuvre de l'artiste new yorkais JonOne. Elle figure le portrait de celui qui avait prononcé l'appel de l'hiver 1954. C'est d'ailleurs ce texte historique qui reproduit les traits de l'Abbé Pierre.
En entrant dans le square, on découvre une pelouse vallonnée, elle est ombragée par de nombreux arbres dont de jeunes bouleaux et un ailante majestueux, qui a poussé spontanément en une dizaine d'années. Et, tout au fond, avait été ouvert un jardin partagé de 210 m² aujourd'hui en déshérence. La mairie du XVIIIe devrait bientôt décider du devenir de cet espace.

MICHELE DELOURME

A LA FIN DU XIXe SIÈCLE, LA SPÉCULATION HAUSSMANNIENNE A FAIT SON ŒUVRE AU CENTRE DE PARIS, ALORS QU'IL RESTE ENCORE AUX EPINETTES DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES. LES ARCHITECTES DE L'ÉPOQUE S'EMPLOIENT À Y ÉLEVER DES IMMEUBLES AUX FAÇADES COSSUES : PORTE COCHÈRE, BALCONS TRAVAILLÉS, ÉTAGE NOBLE, FAÇADES SCULPTÉES, FENÊTRES DÉCORÉES D'ANIMAUX FANTASTIQUES, DE FIGURINES GROTESQUES ET DE FRUITS, SIGNES EXTÉRIEURS D'UNE SOCIÉTÉ BIEN INSTALLÉE.

A LA DÉCOUVERTE DES **NOMS DES RUES** DU QUARTIER DES EPINETTES

RUE DES APENNINS

Percée en 1845 par M. Mabille, l'ancienne rue Saint-Georges est appelée ainsi en 1867 en souvenir de la chaîne de montagnes du Nord de l'Italie où se sont déroulés des combats entre les troupes de la France impériale et celles de Garibaldi.
L'architecture témoigne de l'histoire sociale et architecturale des Epinettes : des ateliers et des maisons du milieu du XIXe jouxtent des immeubles haussmanniens de la fin du XIXe ou des constructions plus récentes.
De 1874 à 1877, Emile Zola trouve, au n° 21, la tranquillité nécessaire pour écrire. Paul Alexis et Maupassant se rencontraient là, à ses « réceptions du jeudi ». En 1875, un café charbon est ouvert, siège d'origine de la société des Café Richard. Ambroise Vollard, le marchand d'art qui a tant fait pour les peintres Impressionnistes, y installe sa première galerie dans les années 1890.

Un effroyable accident

Un effroyable accident est rapporté par le petit Journal Illustré du 1er janvier 1899 :
« C'est un émerveillement de voir comme l'on construit vite aujourd'hui : un terrain est vide et nu, on repasse devant une quinzaine plus tard et voilà déjà trois ou quatre étages de bâtis. Que penseraient les architectes du Moyen-Age qui mettaient un demi-siècle à construire des monuments qui, il est vrai, durent encore ?
Que diraient-ils ? Probablement que se hâter est bien, à condition de ne pas tout perdre par trop de hâte. Or, la précipitation avec laquelle on construit maintenant amène parfois d'épouvantables drames comme celui qui vient d'avoir pour théâtre le quartier des Épinettes. Rue des Apennins, 40, une énorme maison, vient de s'écrouler, broyant sous ses ruines près de vingt ouvriers. Un tiers est mort et le reste ne vaut guère mieux.
Les experts nommés ne se sont point encore prononcés, on en est donc aux conjectures : d'après les uns, il y a vice de construction, d'autres affirment que les matériaux employés, les briques notamment, étaient de qualité inférieure. Pour quelque motif que ce soit, voilà bien des victimes et l'on ne saurait assez redoubler de surveillance. »

L'hôtel particulier du 21 rue de Apennins, où Emile Zola a habité de 1874 à 1877.

Bâtiments remarquables

N° 12 - Edifié en 1860, ce petit immeuble présente une façade en plâtre ornementée

petite et grande histoire

d'écussons et de pilastres engagés qui lui donnent de la fantaisie.
N° 21 - Dans ce petit hôtel particulier avec jardin, Emile Zola s'installe en 1874. Le 14 avril, une réunion littéraire se tient avec Alphonse Daudet, Gustave Flaubert et Edmond de Goncourt. C'est le premier dîner des « Auteurs Sifflés ». Plus tard, les repas où excellait Mme Zola deviennent des rencontres mensuelles.
N° 26 et 29 - Ces deux immeubles construits dans l'entre deux guerres, par les architectes Bertin et Abro Kandjian sont caractéristiques du style paquebot, variante tardive du style Art Déco et du Bauhaus, en vogue dans les années 1930. La façade est libre de toute décoration. Des baies en largeur, des fenêtres en forme de hublot et en coins soulignées de minces profilés métalliques, des balcons tout en longueur et arrondis reprenant la forme des structures de bateaux. Le seul ornement est le jeu de l'ombre et de la lumière naturelle.

La rue du Capitaine-Lagache, actuellement en travaux, est devenue une « rue aux écoles ». Interdite aux voitures, elle accueillera bientôt de belles plantations en pleine terre.

RUE DU CAPITAINE-LAGACHE

Ancien passage Saint-Paul devenu passage Legendre en 1877, cette voie prend en 1931 le nom d'un aviateur mort en service. La mairie de Paris en a récemment fait une « rue aux écoles » avec une piétonisation totale due à la présence d'une école maternelle et primaire dont l'architecture est représentative des centaines d'écoles parisiennes bâties au début de la troisième République.

VILLA COMPOINT

La famille de vignerons Compoint possédait de nombreuses parcelles dans la commune de Montmartre et aux alentours. Son nom a été donné à de nombreuses voies.

Au n° 9, se trouvait la boutique de photographe où officiait en 1918 un certain Nguyen Ai Quoc, futur Hô Chi Minh ! Dans « la Vie ouvrière », journal syndicaliste, on pouvait lire l'annonce publicitaire suivante : *« Si vous voulez garder un vivant souvenir de vos parents ou amis, faites agrandir vos photos chez Nguyen A-Q, 9 impasse Compoint (XVIIe) »*. Son pseudonyme ne trompa pas longtemps la sûreté française qui fila, pas à pas, ce membre indochinois du Parti Communiste.
Plus tard, en 1937-1939, au n° 12, la délégation du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), poursuivit sa lutte contre la dictature franquiste et les Staliniens en montant des campagnes d'information et des actions d'aide aux réfugiés espagnols. L'impasse a également abrité une verrerie pharmaceutique et l'un des ateliers de photocomposition les plus célèbres de Paris, Typogabor, dirigé par Paul et Peter Gabor entre 1973 et 1993.

Au croisement de la rue Dautancourt et de l'avenue de Clichy. A part les devantures des boutiques, la rue n'a pas changé !

RUE DAUTANCOURT

Percée vers le milieu du XIXe siècle sous le nom de Moncey par M. Lemarié, cette rue prit, en 1868, le nom du général qui défendit la barrière de Clichy en 1814 contre les Russes et les Autrichiens venus à Paris pour mettre fin au Premier Empire. Zola aurait, en 1867, terminé son roman « Thérèse Raquin » au n° 1, avant de partir habiter rue Truffaut en 1868.

Bâtiments remarquables

N° 5 - Un petit immeuble, en pierres de Paris enduites, blanchi de peinture et sans décors est typique des habitations du début du XIXe siècle : une porte centrale de bois et de bronze ouvragé, qui n'est pas cochère, surmontée de trois étages ouverts par trois fenêtres.
N° 8 - L'architecte Bocage a construit en 1888 un petit édifice classique qu'il a voulu élégant.
N° 10 - Lagrave signe, en 1912, un immeuble typique du style Art Nouveau des années 1890-1914. Sa façade déjà géométrique pré Art Déco lui a, sans doute, conféré un aspect très moderne en son temps !
N° 15 - Le peintre Alfred Sisley y habite en 1860, alors que deux de ses paysages sont admis au salon.
N° 40 - Un autre immeuble Art Nouveau ne lésine pas sur les représentations de la nature, feuilles de platanes et scarabée, tirés des mythologies grecque et égyptienne. La porte en fer, l'élément essentiel de la façade, est décorée d'émaux élégants. Le mélange du verre et du fer est un jeu subtil sur les transparences. En ce début de XXe siècle, le décorateur efface le travail de l'architecte !
N° 36 - Seule tranche sur des constructions emblématiques de l'histoire sociale et architecturale du quartier, la structure en béton des années 1970 de l'école primaire du Sacré-Cœur.

RUE DAVY

Autrefois appelée Sainte-Elizabeth, cette rue a été ouverte au milieu du XIXe siècle. Au n° 14, se réunissaient en 1847 des Républicains : Barbès, Blanqui, Caussidière, Ledru-Rollin. Ce dernier échappe à une arrestation suite à une dénonciation. En 1864, la voie est rebaptisée, en hommage au physicien anglais inventeur de la lampe de mineur.
Chaque année, depuis 2002, l'association « Du côté de la rue Davy » y organise « La fête du livre » un des premiers samedis de septembre. Prémisse d'une rue dédiée au livre ? Tel est en tout cas le souhait des riverains.

Paroles

« Au premier abord, les riverains perçoivent leur rue, haute et aux bâtiments disparates, comme une rue plutôt pauvre, plutôt morne, plutôt morte…
Et pourtant, ils s'y plaisent comme s'ils devinaient inconsciemment ce qu'elle fut et ce qu'elle pourrait être. La rue Davy fut une rue où s'étalaient à touche-touche, pêle-mêle boucherie, bougnat, "bibliothèque et culture pour tous", primeur, marchand et réparateur de parapluies, pharmacien, charcutier de Toscane, fourreur, blanchisseuse-repasseuse, épicerie fine, coiffeur, librairie, papeterie-journaux-mercerie, matelassier, boutique de lingerie fine, vendeur et réparateur de machines à écrire, café-billard-tabac, chaisier, marchand de couleurs… »
Docteur Godard, fondateur et animateur de l'association Du côté de la rue Davy.

RUE DU DOCTEUR HEULIN

Ancienne impasse, puis rue Trézel, ouverte dès 1846, elle a été rebaptisé en 1927 en hommage au médecin Vincent Heulin (1869-1926). Ce philanthrope jouissait d'une grande popularité parmi les habitants du quartier. Aux n° 20 et 41, l'architecte Henri Cambon, l'architecte des Grandes Carrières, des Epinettes et des Batignolles au tournant des XIXe et XXe siècles, signe ces immeubles post-haussmanniens. Du classique parisien certes, mais toujours agréable à regarder !

RUE GUY MÔQUET

Cette rue était autrefois une branche du chemin des Bœufs reliant les villages de Clichy et de Clignancourt. Ce fut aussi la Route Départementale n° 36, puis la rue Balagny en 1843.
Balagny, maire de la commune des Batignolles-Monceau avant et après son annexion à Paris en 1860, attire de nombreux industriels et contribue au développement du quartier. A la Libération, on dédie la rue à une victime de l'occupation allemande, le lycéen Guy Môquet (1924-1941), fils du député Prosper Môquet, jeune militant communiste français, fusillé par les Nazis à l'âge de 17 ans.

Lucien Maillard, historien et conférencier du XVIIe rend ainsi hommage à Guy Môquet, dans le journal Paris dix-sept n° 63 : *« Une plaque de marbre, au n° 34, sur la façade d'un immeuble en briques : "Au jeune héros national Guy Môquet, le Comité Local de Libération". Dans sa simplicité lapidaire, ce rappel de la tragédie de l'Occupation évoque le souvenir d'un jeune homme, encore adolescent, courant aux aurores pour rejoindre, avec ses camarades des Batignolles et de l'avenue de Clichy, le*

petite et grande histoire

lycée Carnot où ses brillantes études le promettaient à un destin exceptionnel. [...] Elevé dans une famille engagée – son père, Prosper, était un syndicaliste cheminot et député communiste du XVIIe arrondissement –, Guy Môquet avait déjà vécu comme une injustice, la dissolution du Parti Communiste Français, en septembre 1939, à la suite de la signature du pacte germano-soviétique. Lorsque son père avait été interné en Algérie par le gouvernement français, il avait adhéré aux Jeunesses communistes et écrit au président de l'Assemblée nationale, Edouard Herriot : "Je suis jeune Français, et j'aime ma patrie, j'ai un cœur de Français, qui demande et supplie qu'on lui rende son père, lui qui a combattu pour notre belle France avec tant de vertu". Ses tracts témoignaient de son goût précoce du combat politique : "De l'ouvrier de la zone, avenue de Saint-Ouen à l'employé du quartier de l'Etoile,

La rue Lacroix en 1912 vue du croisement avec l'avenue de Clichy. A gauche, cette belle devanture a été remplacée par un restaurant « Good Chiken » qui défigure ce bel immeuble !

en passant par le fonctionnaire des Batignolles, les jeunes, les vieux, les veuves sont tous d'accord pour lutter contre la misère".
Le 15 octobre 1940, Guy Môquet est arrêté par trois policiers français au métro gare de l'Est pour propagande communiste. Emprisonné à Fresnes et à Clairvaux, il est transféré, en dépit de son acquittement, au camp de Châteaubriant, en Loire-Atlantique, avec d'autres militants. Le 20 octobre 1941, un an après, en représailles à l'exécution du commandant allemand Karl Hotz, Pucheu, le ministre de l'Intérieur de Vichy livre la liste de cinquante personnes incarcérées à Nantes, Chateaubriant et Paris. Les vingt-sept otages de Chateaubriant, dont Charles Michels, refusent le bandeau avant d'être fusillés.

Guy Môquet est le plus jeune. A 16 heures, il tombe sous les balles allemandes. Dans sa dernière lettre, il écrit à sa mère : "17 ans et demi, ma vie a été courte, je n'ai aucun regret si ce n'est de vous quitter tous". Et il ajoute : "Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir !" »

Bâtiments remarquables
N° 5 - Pendant des années, les amateurs de livres ont hanté le n° 5 de la rue Guy Môquet, à la librairie La Virgule, fermée en 2012.
N° 13 - Là s'était installé le malletier de luxe Moynat, maison fondé en 1849, qui avait aussi des ateliers rue Coysevox et rue Capron. Ses productions concurrençaient Vuitton.
N° 52 - A l'angle de la rue du Capitaine-Lagache, se trouvait le restaurant coopératif « La famille nouvelle », créé par un groupe d'ouvriers de l'industrie de la voiture, de charrons, de forgerons syndiqués. Son succès était très grand auprès des jeunes ouvriers. C'était aussi le siège du syndicat. Deux autres restaurants coopératifs avaient été ouverts rue de l'Aqueduc dans X^e^ et boulevard de la Villette.

La station de métro Guy Môquet
Située sur la branche est d'une ligne Nord-Sud qui, alors, s'arrêtait porte de Saint-Ouen, elle a été ouverte en 1911. Elle s'est d'abord appelée « Carrefour Marcadet », puis, en 1912 « Marcadet -Balagny », et enfin, en 1946, « Guy Môquet ».

RUE LACROIX
Ouverte en 1846, à l'emplacement d'une poterie (l'entreprise Ledreux) et de la brasserie Van der Erghel, spécialisée dans la bière blanche de Louvain. On lui donna le nom d'un entrepreneur en maçonnerie.
La partie centrale de la rue est bordée d'immeubles de petite hauteur probablement à cause de la présence de carrières provoquant une instabilité du sol.
Entre la rue Lacroix et la rue des Apennins, on trouve de beaux jardins agrémentés de pièces d'eau et de petites maisons.
Une habitante raconte : *« Derrière les façades de cette rue et de sa voisine, la rue des Apennins, s'est formé un vaste rectangle de jardins soigneusement arrangés, paradis des chats. On y aura vu des tortues libres qui disparaissent sous les feuillages de vieux marronniers et d'acacias. »*

Bâtiments remarquables
N°40 - Un jardin arboré et fleuri laisse entrevoir le passé campagnard des Epinettes, où furent construits des immeubles romantiques aux façades sobres et élégantes, s'harmonisant avec l'apparent désordre de la nature.
N° 20 - Cet immeuble Art Déco, construit en 1929 par l'architecte Thomas, a une entrée élégante, et de belles ferronneries d'inspiration géométrique.
N° 27 - Là se trouvait la demeure de l'ouvrier relieur Louis-Eugène Varlin (1839-1871). Ce militant socialiste et animateur de la Commune de Paris, fusillé par les Versaillais, avait été surnommé par ses camarades « l'honneur du prolétariat ». Il avait créé en 1857 la société de secours mutuel de sa corporation.
N° 28 - L'artiste-caricaturiste Adolphe Willette y travaille de 1910 à 1928 dans son immense atelier. Formé aux Beaux-Arts, il s'installe à Montmartre en 1882. En rupture avec l'académisme, il ignore le mouvement impressionniste. Avec Emile Goudeau, il participe à la création du cabaret du Chat Noir, décore le restaurant Le Moulin Rouge, et aussi un salon de l'hôtel de ville de Paris. Peintre, décorateur, graveur, illustrateur, Willette est aussi un ardent polémiste et caricaturiste, collaborant à la « Libre Parole Illustrée » d'Edouard Drumont et à « L'assiette au Beurre ». En 1889, il se présente à la députation comme *« unique candidat antisémite »* dans le IXe arrondissement. Il est violemment anti dreyfusard. Il prend aussi la défense d'un ancien communard montmartrois, Jean-Baptiste Clément, créateur du « Temps des Cerises ».
Avec ses amis Poulbot, Forain et Neumont, il crée « la République de Montmartre ».
N° 30 - Le docteur Georges Bouet, médecin, ornithologue et entomologiste, spécialiste de la mouche tsé-tsé y vécut et y décéda en 1957.
N° 46 - C'est là que vécut Gustave Lerouge romancier populaire (1867-1938). Il avait vécu auparavant rue Lacaille et 17 rue des Apennins. Ecrivain, romancier, auteur de romans de cape et d'épée, de romans d'aventures, de science fiction, il a connu un grand succès. Son goût du fantastique laisse transparaître une sensibilité teintée d'anti américanisme et d'anti capitalisme. Il fut proche des anarchistes et des socialistes. En 1911, il publia un hommage à Paul Verlaine avec qui il partagea un dernier repas.
Son ami Blaise Cendrars prétendait qu'il possédait 312 volumes de Gustave Lerouge.

Une perspective étonnante que celle du passage Saint-Michel qui donne accès à la place Saint-Jean et à l'église Saint-Michel. Le clocher s'inscrit dans le prolongement de la rue. Il est coiffé d'une statue récemment restaurée.

Au 20 rue Lacroix, cet immeuble Art Déco, à la façade épurée, construit en 1929 par l'architecte Thomas.

PASSAGE SAINT-MICHEL
Ouvert en 1860, bordé de petits immeubles réguliers de trois étages, ce passage, repavé il y a une vingtaine d'années, offre une étonnante perspective sur le clocher de l'église Saint-Michel des Batignolles.
Trois églises dédiées à Saint-Michel se sont succédé depuis 1858. L'édifice actuel de style néo byzantin a été construit entre 1913 et 1925 pour le gros-œuvre, et de 1934 à 1938 pour les finitions. L'entrée principale est surmontée d'un campanile de 37 m de haut qui abrite une volée de quatre cloches. Une statue en cuivre de l'archange réalisée par Fremiet, réplique de celle du Mont Saint-Michel, coiffe le tout.

Travail réalisé par des adhérents de déCLIC 17/18 dont Philippe Lefrançois, Pierrette Mani et Barberine d'Ornano. Actualisé par Ismérie Ducrocquet et Idir Masson

(Re)-Découvrez le site de notre association !

Pour accéder au site de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

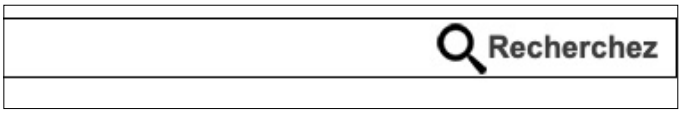

TOUT EN HAUT DE LA PAGE D'ACCUEIL : un cadre avec une loupe. Tapez le mot-clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

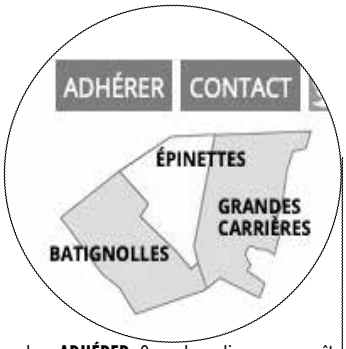

• A droite, un cadre : **ADHÉRER.** Quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris en joignant un chèque du montant de votre adhésion ou don

• Un cadre **CONTACT.** Vous pouvez ainsi nous joindre par mail. Nous vous répondrons

• Un cadre **TWITTER,** pour les réseaux sociaux

• **LES CARTES DE NOS TROIS QUARTIERS**. En cliquant sur la carte d'un quartier, vous êtes dirigés vers tous les articles se rapportant à ce quartier

LE BANDEAU BLEU de la page d'accueil permet d'entrer directement dans chacune des rubriques du site.
Les images du carousel permettent d'accéder directement aux articles correspondants

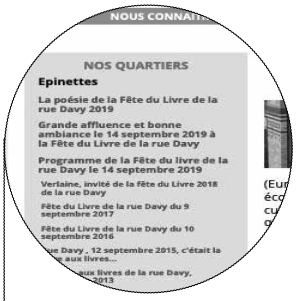

À gauche, dans chaque page d'article, **UNE TABLE D'ARTICLES** permet de naviguer d'un article de la rubrique à l'autre

Au centre de la page d'accueil, **SIX PAVÉS EN IMAGES** mettent chacun en avant un article choisi dans chacune des rubriques du site. En cliquant sur « Lire la suite », on peut lire la totalité de cet article

L'INTÉGRALITÉ DU CONTENU DES PLUS RÉCENTS NUMÉROS DE DÉCLIC 17/18 est consultable en ligne. C'est une formidable base de données sur notre quartier et les activités de notre association !
En cliquant sur l'image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT LE CODE DE VOTRE IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE JOURNAL – FAITES CONNAÎTRE LE SITE **WWW.DECLIC1718.ORG** – SUIVEZ-NOUS SUR **FACEBOOK. MERCI**